

SAINT-FRANÇOIS

Mariages : Martineau-Catellier
Le 4 janv. a été béni, à Saint-François, le mariage de M. Bénoni Martineau, forgeron, de Saint-François, fils de M. Joseph Martineau, avec Mlle Marie-Laure Catellier, fille de M. Evode Catellier de Saint-Valier.

Morin-Morin
Le 5 janv. a eu lieu à Saint-Pierre, le mariage de M. Alfred Morin, fils de feu Elz. Morin, de Saint-François, avec Mlle Ida Morin, fille de M. Elz. Morin, de Saint-Pierre.

Boulet-Couture
Le 5 janv., en l'église de Saint-François, Mrg Auguste Boulet, P. D. Procureur de Collège Saint-Anne, assisté de ses frères, MM. les abbés Alf et S. Boulet comme diacre et sous-diacre, a béni le mariage de son neveu, M. Maurice Boulet, fils de M. Hormus Boulet avec Mlle Marie-Anne Couture, fille de M. Pierre Couture. Les époux avaient pour témoins, leur père respectif.

Au choeur étaient présents : MM. les abbés L. Vien, curé et Cyp. Morneau, missionnaire.

Pendant la messe nuptiale, les Enfants de Marie ont exécuté un joli programme de chant.

Marceau et Bernier

Le 11 janv. M. le curé Vien a béni le mariage de M. Phydine Marceau, fils de M. Wilfrid Marceau avec Mlle Admira Bernier, fille de M. Alphonse Bernier. Ce dernier accompagnait sa fille tandis que M. W. Marceau servait de témoin à son fils. Le choeur des Enfants de Marie a fait les frais du chant.

Nos vœux de long bonheur à tous ces nouveaux époux.

Départ pour le Couvent

Nous sommes heureux d'apprendre que Mlle Judith Lamonde, fille du feu Emile Lamonde est partie le 12 janvier pour le Noviciat de la Cong. Notre-Dame à Montréal.

Nous souhaitons à cette courageuse jeune fille, santé et persévérance. En la voyant partir, nous nous rappelons que "Le plus grand honneur que Dieu puisse faire à une âme, ce n'est pas de lui donner beaucoup; mais de lui demander beaucoup".

Statistiques

En 1926, nous avons eu 52 baptêmes, 24 sépultures, 13 mariages.

Baptêmes

Le 2 janv. Marie, Madeleine, Emilie, fille de M. et Mme Joseph Paré, Parrain et marraine, M. et Mme Joseph O. Blais, oncle et tante de l'enfant.

Divers

Le 4 janv. Marie, Gisèle, Noella, fille de M. et Mme Alphonse Laflamme, Parrain et marraine, M. et Mme Achille Breton, oncle et tante de l'enfant.

Vente de maisons

M. Jos. J. Corrivé a vendu sa maison à M. Maxime Gagnon, rentier de Québec.

M. Césaire Montigny, a acquis la résidence de Mlle Imelda Guilmont.

Funérailles de Mme A. Isabelle, née Rose-Anna Laprise, décédée à l'Hôtel-Dieu de Québec le 24 déc. à l'âge de 36 ans. Outre son époux, elle laisse six petits enfants : Jeannette, Gilberte, Blanche, Georgette, Bernadette et Roger.

Lundi soir, le 28 déc. le corps venant de Québec passait sa dernière nuit dans la maison paternelle. Le service fut chanté par M. l'abbé J. Emmond, de Lévis. Les funérailles étaient sous la direction de M. Ls Corrivé, entrepreneur de pompes funèbres de Saint-Raphaël et beau-frère de la défunte.

Le char funèbre était conduit par M. Solf. Morin. La croix portée par M. Geo. Vézina, fils. Le corps, par MM. Fort. Bouneau, Alph. Garant, Omer Blodéau, J. W. Richard. Conduisaient le deuil : Son époux, M. Alphonse Isabelle, son père, M. Zéph. Laprise, ses frères, MM. Jos. et J. Cyrillus Laprise. Ses beaux-frères, MM. Ls Corrivé et Adel. Isabelle.

La famille de M. Z. Laprise remercie par la voix du Journal, tous ceux qui ont bien voulu lui témoigner de la sympathie, soit par visite à la maison mortuaire ou assistance aux funérailles.

Divers

Le jour des Rois, M. l'abbé E. Arsenault, vicaire à Saint-Isidore, était l'hôte des familles Boulet.

M. Pierre Arndelle d'Amos, Abitibi, était de passage chez M. J. S. Beaudoin.

BUREAU DELAGRAVE

Naissance
M. et Mme Albert Fiset ont part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée le 5, sous les noms de Marie, Antoinette Rita. Parrain et marraine, M. et Mme Lauréat Fiset, cousin et cousine de l'enfant. Porteuse, Mme Xavier Blais grand-tante de l'enfant.

M. l'abbé A. Moreau, de Saint-Pamphile, est pour quelques jours en visite chez M. Louis Lavergne.

M. et Mme Georges Blanchet, sont revenus d'une promenade à Saint-Jean Port Joli, enchantés de leur voyage.

Mme Antoine Talbot est partie pour une quinzaine de jours à Mataine. Nous lui souhaitons bon voyage.

M. et Mme Adélaïde Duval, de Saint-Pascal, étaient ces jours derniers, les hôtes de M. Jos. Talbot.

M. et Mme Philippe Fiset sont partis pour une promenade de quelques jours à Saint-Valier.

M. Gérard Blais, de Saint-François, était, la semaine dernière, en visite chez sa mère, Mme Isidore Samson.

M. et Mme Louis Delagrave, de Saint-Philippe et M. et Mme Joseph Guay, de Québec, étaient, la semaine dernière, les hôtes de leur mère Mme Jos. Breton.

Mme Georges Desrosiers est revenue, ces jours derniers, d'une promenade à Saint-Aubert.

M. Rodolphe Cloutier, de l'Islet, est l'hôte de M. Adolphe Lecompte. M. Zéphirin Gagnon, de Québec, est pour quelque temps chez son père, M. M. Gagnon.

SAINT-MARCEL

Statistiques de l'année
Nous avons enregistré dans notre paroisse durant l'année dernière: 12 décès, 24 baptêmes et 4 mariages.

Nouveau marguillier
Nos félicitations à M. Pierre Boucher qui vient d'être élu marguillier en remplacement de M. Georges Dancause sortant de charge.

Baptême
Le 9 janvier fut baptisé Joseph, Eugène, Henri, enfant de M. et Mme Josaphat Touchette.

Parrain et marraine: M. et Mme Eugène Assote.

Divers
Mlle Marie-Rose Caron, de Québec, est venue passer les vacances du Jour de l'An, chez son père, M. Anselme Caron.

Pensée
L'homme est fait pour Dieu et il perd tout s'il ne saisit pas sa main quand il est temps encore!

Les enfants malades, irritables, pâles sont redevables de cette condition aux vers. Le Mother Grave's Worm Exterminator les soulage et améliorera leur santé.

Mlle Jeanne Gaulin, des Trois-Rivières, est en vacances chez sa mère, Mme J. Bte Gaulin.

M. Jos. Corrivé est parti pour aller travailler à Québec.

Mlle Germaine Gaulin remplace Mlle Marie-Anne Couture, comme Institutrice à l'école du village.

M. et Mme Stan. Fontaine, de Montréal, et leurs enfants, sont venus visiter les familles Campagne et Bolduc.

Mme Wilfrid Bouneau, de Québec a passé quelques jours chez sa mère, Mme Alf. Laflamme.

La plupart de nos institutrices et de nos Collégiens ont passé la vacance du jour de l'An dans leurs familles respectives.

M. Eug. Morin, étudiant au Séminaire de Sherbrooke, est venu visiter ses nombreux parents.

Pensée
" Ici-bas, il y a des âmes choisies dont les chagrins rejouissent en joies sur les autres."

"Heureux ceux qui pleurent et ceux qui ont beaucoup souffert! Ceux-là Dieu les aime et ils moissonnent l'affection partout, parce que partout, ils savent semer l'amour."

Brin de Froment.

BERTHIER

Mariage
Mardi, le 4 janv. M. l'abbé Joseph Boutin, professeur au Séminaire de Québec, a béni le mariage de M. Edmond Buteau avec Mlle Juliette Boutin. M. Joseph Buteau servait de témoin à son fils et la mariée était accompagnée de son père, M. Edmond Boutin. Après un déjeuner servi à la résidence de M. Boutin, les nouveaux époux sont partis en voyage de noces à Montréal, et Ottawa. Nous leur souhaitons un bonheur constant.

Décès
Notre paroisse vient de perdre un de ses plus anciens et respectables citoyens dans la personne de M. Onésiphore Boucher. Il est décédé le 1er janvier à l'âge de 76 ans et 1 mois. Ses funérailles ont eu lieu mardi, le 4 janv. à 10 hres.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte outre son épouse, cinq fils, Joseph, Richard, Paul, Ovide et Jules, et trois filles, Mme Eugène Blouin (née Ezilda), Mme Philippe Lebel, de Lawrence Mass (née Yvonne) et Mlle Clara.

Le service a été chanté par M. le curé Fortin. La croix était portée par le notaire J.-X. Mercier de Beauport, neveu du défunt. Le corbillard était conduit par M. Eugène Mercier. Les porteurs du corps étaient : MM. Alphonse et Elicud Hoffman, Onésiphore Mercier, Anselme Gagné, Adolphe Boucher et J. H. Blais.

L'église était remplie de parents et d'amis qui se sont fait un devoir de venir rendre un dernier témoignage de sympathie à ce vieillard si estimé.

Offrandes de messes : Mme Xavier Mercier, M. et Mme Philippe Lebel, Lawrence Mass. Le Capt. et Mme Oscar Mercier, M. et Mme Edmond Boucher, Mme Ernest Deschênes et son fils, Maurice, M. Wenceslas Boucher, Limoulin, M. Onés. Mercier, Québec, M. et Mme J. Oscar Boucher, M. et Mme Eugène Blouin.

Bouquets spirituels : M. Wilbrod Boucher, Québec, M. et Mme Elicud Hoffman, Mlles Eléonore, Jacqueline et M. Chs. Eugène Blouin, la famille J.-H. Blais, M. et Mme Hector Buteau, Mlles Anna et Marie-Aimée Boucher et Mlle Cécile Fortin.

Cartes de sympathies : M. Anselme Gagné, Capt. Johnny Lavallée, M. et Mme Edgar Boucher, M. et Mme Evariste Cartouneau, M. et Mme J. T. Blais, M. et Mme J. O. Lemieux, Sherbrooke, M. et Mme Alcide Chamberland, Sherbrooke, M. et Mme Joseph Morin, Mlle Emillia Mercier, Mlle Régina Blais, Saint-Pierre.

Autre décès
Le 9 déc. est décédée, Mme Johny Blodéau, née Sarahie Blodéau à l'âge de 68 ans. Elle laisse pour pleurer sa perte, son époux, un fils, Wilfrid, et une fille, Mme David Morncy, née Amarilda. Ses funérailles ont eu lieu mercredi à 9 hres.

Aux familles éprouvées, nous offrons nos sincères sympathies.

Sépulture
Mardi dernier, le 4, est décédée, Marie-Anne, Thérèse Buteau, âgée de 3 mois, enfant de M. et Mme Herménégilde Buteau.

Nos sympathies.

Va et vient
M. l'abbé Alexandre Roy, curé de Saint-Henri, Lévis, était en visite, mardi, au presbytère et chez ses parents.

Sont venus assister aux funérailles de M. Boucher : M. et Mme Richard Boucher de Lévis, Mlle Clara Boucher, de Lawrence Mass, M. le notaire J. X. Mercier et son fils, Jean-Marc, de Beauport, M. Onésiphore Mercier et sa jeune fille, Rachel, de Québec.

M. et Mme Oscar Paquet sont partis pour une promenade de quelques jours à la Rivière du Loup.

Mgr Camille Roy, recteur de l'Université Laval est venu vendredi chez sa sœur, Mme Anselme Gagné et chez ses frères, MM. Alfred et Urbain Roy.

M. Alcide Blondeau, de Stanstead, était en promenade la semaine dernière chez sa sœur, Mme Emile Brochu.

Mlle Anne-Marie Mercier de Montréal, est venue passer le Jour de l'An chez son père, M. John Mercier.

Mlle Yvonne Gaumont, de Bienville, était chez son père, M. Samuel Gaumont, à l'occasion des fêtes.

MM. Hector et Joseph Buteau sont allés passer une quinzaine à Montréal, chez leur sœur, Mme W. Ferguson.

MM. Joachim Gagné, Daniel Gallibois et Oscar Morency, étudiants au collège des Frères du Sacré-Coeur,

de Montmagny, sont venus passer les fêtes dans leur famille.

Mlle Irène Gagné, garde-malade, à l'Hôpital Saint-Frs d'Assise de Québec, est venue passer quelques jours chez son père, M. Anselme Gagné.

M. Wilfrid Mercier, professeur de Rimouski, est venu chez son père, M. Cléophas Mercier.

M. l'abbé Joseph Boutin, professeur au Séminaire de Québec, est venu passer les fêtes du Jour de l'An chez son père, M. Edmond Boutin.

M. Rolland Blais est parti pour Sydney, où il passera l'hiver, employé sur le bris-glacé "Montcalm" qui est sous le commandement du Capt. Oscar Mercier de Berthier.

Mlle Valentine Cantin, de Québec est venue passer quelques jours chez sa cousine, Mme J. T. Blais.

MM. Robert Lavallée et Albert Guillemette, étudiants du Séminaire de Québec, sont venus dans leur famille.

MM. Rosario et Hervé Lachance, sont partis pour Halifax, où ils suivent des cours de Marine Navale.

M. et Mme Cléophas et leurs fils, Wilfrid, sont allés à Saint-François, dimanche, chez MM. Auguste Morin et Chrysoleuve Martineau.

Mlle Juliette Mercier est allée passer quelque temps à Rimouski, chez son frère, Wilfrid.

M. Albert Buteau de Sorel, est retourné dans sa famille, après avoir passé quelque temps chez son père, M. Joseph Buteau.

M. et Mme Arsène Thérberge sont allés à Saint-François, dimanche, chez M. Samuel Thérberge.

Mlle Rose Alma Blais, de Saint-Pierre était en visite au presbytère, la semaine dernière.

M. J. H. Blais est allé en voyage d'affaires à Montmagny, lundi.

Baptême
M. et Mme Joseph Lachance (née Elmire Blodéau) ont part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée le 9, sous les prénoms de Marie, Yvonne, Marguerite. Parrain, M. Hervé Lachance, représenté par M. Arthur Blodéau, marraine, Mme Xavier Blais de Saint-François. Porteuse, Mme Octave Galabois.

Nos félicitations.

L'ISLET

A une assemblée des francs tenanciers de la paroisse, M. Xavier Labbé a été élu marguillier, en remplacement de M. Jos. Blanchet, sortant de charge.

M. l'abbé Robert Gauthier est allé dans sa famille, à Deschambault pendant les fêtes. M. l'abbé Amédée Giasson, de Sainte-Anne de la Pocatière l'a remplacé pendant ces jours.

Bon nombre de visiteurs sont venus dans leur famille à l'occasion des Fêtes du Nouvel An et de l'Épiphanie.

M. et Mme Alph. Bélanger, du Cap St-Ignace, chez M. Auguste Bélanger.

M. Raoul Morin, comptable à la succursale du Bic, était chez son père M. Aug. Morin.

M. et Mme Emile Lavoie d'Ottawa étaient les hôtes de M. et Mme Edmond Leclerc.

M. Eugène Fortin, de Québec, en promenade chez sa mère Mme Romuald Fortin.

Mme E. Sanschagrin de Lévis, Madame Dion, du Cap St-Ignace, ainsi que Mlle Yvette Samson, sont présentement en visite chez le Capt. et Mme Alcide Caron.

M. Michel Morcan, M. et Mme R. Lambert ainsi que Mme Eugène Morin de Charly, étaient les hôtes de Mme Ls Michel Moreau.

Mme Théodore Giasson, ses fils, Robert et Conrad sont de retour d'une promenade à Saint-Pascal.

M. le notaire J. A. P. Jean est allé à Saint-Philippe de Néri le jour des Rois.

Mlle Evelyn Dion, de Montréal, est venue faire visite à sa mère, Mme Victor Dion.

M. Fernand Pafard est actuellement à l'Islet, après avoir passé quelques jours à Trois-Rivières.

SAINT-VALLIER

Naissance
Le 31 déc. a été baptisé, Joseph, Robert, Gérard, enfant de M. et Mme Alphonse Bérubé, marchand. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Courcy, de Saint-Onésime.

Mariages
Le 4, M. J. Bénoni Martineau, de Saint-François, conduisait à l'autel, Mlle Marie-Laure Catellier. MM. Joseph Martineau et Evode Catellier servaient de témoins à leurs enfants respectifs.

Le 11, M. Eugène Breton unissait sa destinée à celle de Mlle Annette Ruel. M. Pierre Breton servait de témoin à son fils et la mariée était accompagnée de son père, M. Allyre Ruel.

A ces premiers époux de l'année, nous souhaitons de longs longs jours de bonheur.

Incendie

À l'aurore de la nouvelle année, quand tous se font leurs meilleurs souhaits et que chacun espère une meilleure année que la précédente, quel triste réveil, ce fut le 4 au matin pour la famille de M. Louis Breton de voir leur grange en feu, avec aucun espoir de pouvoir rien sauver.

Une foule d'hommes se rendaient sur les lieux, et furent impuissants pour arrêter l'élément destructeur. Tout ce qui put être fait, ce fut de saigner les quinze belles vaches, et les onze porcs asphyxiés par la fumée qui étaient dans le porche attenant à la grange. Il y avait aussi trois chevaux et 150 volailles qui ne purent être sauvés.

Cette grange neuve de 10 ans, avec toutes les améliorations modernes et toute la récolte est une perte bien considérable pour M. L. Breton qui n'a que quelques centaines de dollars d'assurance; mais les paroissiens de Saint-Valier qui ont acquis depuis longtemps la réputation de généreux de l'oublieront pas. Déjà sous l'invitation de M. le curé, une première organisation s'est faite pour l'aider, et tous se proposent de lui venir encore plus efficacement en aide quand il s'agira de reconstruire. La cause du feu est inconnue.

Nous sommes heureux d'apprendre que Mlle Rose-Aimée Corrivé qui avait été frappée par les chars, près de la station de Saint-Valier se rétablit tranquillement, et pourra être transportée chez elle dans quelques jours.

Beaucoup d'étrangers sont venus visiter leurs parents et amis au temps des fêtes, entr'autres :

M. l'abbé Alf. Roy du Séminaire, chez ses parents, M. et Mme Arthur Roy.

Chez Mmes Lamarre et Labrecque, Mme Eug. Roy, Mlle Marguerite, MM. Chs Eugène et Roger Roy, de Québec, M. Oscar Lamarre de Montréal.

M. J. Fournier de Montmagny, chez son frère, M. J.-H. Fiset.

Mme J. Gagnon et Mlle Jeannette Breton, de Québec, chez M. et Mme André Breton.

M. et Mme J. A. Breton, de Québec chez M. Philippe Breton.

M. Albert Roy et Mlles Roy, chez M. Napoléon Roy.

Mlle Marie-Ange Larouche, chez M. Nap. Harpe.

Mlle Yvonne Breton, de Montréal, chez son père, M. Théophile Breton.

M. et Mme Avila Gilbert et leur fille, Rita, chez M. et Mme J.-Ed. Roy.

M. Alyre Bélanger dans sa famille.

Tous les étudiants et coévénines des différentes institutions qui sont venus en vacances dans leur famille, ainsi que nos institutrices dispersées un peu partout sont déjà repartis à leurs classes respectives.

A tous, nous souhaitons : Bonne Année.

Nous apprenons avec plaisir que M. Antoine Mercier et Mme Albert Blouin qui ont subi de graves opérations, à Saint-François d'Assise et à l'Hôtel-Dieu de Lévis, sont de retour dans leurs familles en bonne voie de guérison.

Statistiques de l'année écoulée
Décès, 30, naissances, 33, mariages 10.

Nos félicitations à M. Joseph-L. Roy qui a été nommé marguillier en remplacement de M. Hubert Blouin, sortant de charge.

Les cors disparaissent sans aucun cicatrice quand ils sont traités avec le Holloway's Corn Remover.

NOTRE-DAME DU MONT-CARMEL

Décès
Le 19 du courant est décédé à Saint-David d'Escoart, M. J. Bte Lavoie, -poux de Céline Roy, à l'âge de 71 ans. Le défunt a résidé nombre d'années dans notre paroisse, et il espérait venir y finir ses jours lorsque la mort l'a surpris.

Ses funérailles eurent lieu ici, le 22. Son service fut chanté par M. le curé, assisté de MM. les curés de Saint-Denis et de Saint-Philippe.

Le 28, est décédée Dame Augustine Lévesque, épouse de M. Rémi Lavoie. Ses funérailles eurent lieu au milieu d'une affluence considérable de parents et d'amis.

Nos plus sincères condoléances aux familles en deuil.

Baptêmes

Le 4 janvier, a été baptisé, Joseph Roch, Gilbert, enfant de M. Jos. T. Lévesque et de Dame Maria Labrecque. Parrain, M. Maurice Lévesque, marraine, Mlle Thérèse Lévesque, fr ère et sœur de l'enfant.

Le 5, Joseph, Léonce, enfant de M. Joseph Dufour et de Dame Laura Plourde. Parrain et marraine, M. et Mme Thomas Dufour, grand-oncle et grand-tante de l'enfant.

Le 7, Marie, Irène, enfant de M. Wilfrid Plourde et de Mme Béatrice Desjardins. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Plourde, oncle et tante de l'enfant.

Le 9, Joseph Florent, Omer, enfant de M. Louis St-Onge et de Dame Justine Lavoie. Parrain et marraine, M. et Mme Omer Bossé, de Kamouraska, oncle et tante de l'enfant.

Divers

Les statistiques pour l'année écoulée se résument comme suit : 52 baptêmes, 8 mariages, et 22 sépultures dont 11 adultes.

Voici les noms des personnes décédées en 1926 :

Le 11 avril, Cyprien Rivard, époux de Domine Dufour, 76 ans.

Le 20 avril, Bruno Ruinais veuf de Apolline St-Pierre, 94 ans.

Le 4 mai, Justine Lévesque veuve de Edouard St-Onge, 63 ans.

Le 8 juillet, Louis Chamberland, veuf de Arthemise Lévesque, 73 ans.

Le 12 juillet, Edouard Lévesque, époux de Thécie Bérubé, 80 ans.

Le 26 août, Arthemise Paradis, épouse de Noel St-Jean, 74 ans.

Le 29 octobre, Marie Moore, épouse de Xavier Gaudreau, 21 ans.

Le 14 nov. Marie Massé, épouse de Pitre Beaulieu, 52 ans.

Le 7 déc. Luc Chamberland, époux de Glycine Bérubé, 70 ans.

Le 20, J. Bte Lavoie, époux de Céline Roy, 71 ans.

Le 26 Augustine Lévesque, épouse de Rémi Lavoie, 56 ans.

M. l'abbé C. E. Raymond, du collège de Sainte-Anne de la Pocatière, est venu prêcher son généreux concours à notre dévoué curé, à l'occasion de Noël.

Mlle Césaire St-Onge, des Etats-Unis réside à présent parmi nous.

MM. Alexandre et Cléophas Thérberge, de Saint-Eugène, L'Islet, étaient en visite chez M. André Barbeau, à l'occasion du Jour de l'An.

Nous sommes heureux d'apprendre que M. Eugène Lévesque, marchand, qui était retenu à sa chambre par maladie depuis quelque temps, est maintenant en bonne voie de guérison. Mlle Marie Parfait Sutline, qui a souffert de paralysie quelques jours, est maintenant hors de danger.

M. le notaire et Mme Albert St-Pierre et Mlle Marie-Anne St-Pierre, de Saint-Pascal, étaient en visite au presbytère.

Mariages
Le 4 janvier, M. le curé a béni l'union de M. Alphonse Voisine de Saint-Pascal, à Mlle Marie-Blanche Nivreau de cette paroisse.

Assurance de Garantie

Fidélité des Employés

LE PEUPLE

REDIGE EN COLLABORATION
Est imprimé à l'Éclairneur de Beauceville, et publié par la Compagnie du "Peuple", Montmagny, le vendredi de chaque semaine

L'ÉDUCATION DU VENTRE

Il est des choses qu'il ne nous plait pas de dire ni d'écrire, comme il est des horreurs qu'il n'est jamais bon de raconter.

Cependant, il nous faut obéir à notre conscience qui nous fait un devoir de nous imposer ce désagréable sacrifice : parler du mal que font à nos enfants certaines éducatrices de notre foi et de notre race.

Tous les ans, nous voyons des représentants d'une association neutre et neutralisante : par conséquent anti-catholique ; une association qui ne se fait pas scrupule de prêter son concours à des œuvres maçonniques, offrir à quelques-unes de nos institutions religieuses de charité des arbres de Noël, des jouets et un succulent goûter aux orphelins que ces institutions abritent.

C'est avec une inexplicable naïveté que ces religieuses acceptent "l'aumône du ventre qui deviendra plus tard l'éducation de la volonté" que leur présente l'association des Kiwanis.

L'Église, les Papes, les Evêques, de saints prêtres ont stigmatisé comme il le convenait ces clubs, ces sociétés neutres qui, sous le couvert de la charité, de philanthropie s'immiscent dans les affaires des catholiques, inclinent à leurs victimes leurs faux principes et en font plus tard des apostats, des traitres, des adversaires de notre foi.

Ces bonnes religieuses, dont le souci unique, semble-t-il, est de récréer ces pauvres orphelins que la divine providence leur a confiés, en leur offrant ce qu'une main charitable mais intéressée leur présente en ces temps de fête seulement ; ces bonnes religieuses ont tort d'accepter ces cadeaux, de goûter des Kiwanis.

Elles n'ont pas le droit de pactiser avec les ennemis de notre foi, pas plus qu'elles n'ont le droit d'enseigner, indirectement si vous voulez, mais d'enseigner tout de même à nos enfants que ces clubs neutres sont, pour des catholiques et des canadiens-français, des œuvres recommandables, dignes de leur admiration et de leur encouragement.

Ces enfants, chez qui l'instinct exerce une plus grande influence sur les décisions à prendre que sait le faire l'intelligence, grandiront avec cette idée, qui ne leur échappera peut-être jamais, que ces sociétés neutres doivent avoir la sympathie des catholiques et des canadiens français.

L'éducation du ventre fera l'éducation de la raison, de l'intelligence et de la volonté.

L'an dernier et cette année, encore nous avons vu — quel triste spectacle — deux institutions religieuses catholiques et canadiennes-françaises recevoir chez elles les représentants des Kiwanis et accepter pour leurs petits élèves et leurs petits patients, les cadeaux et le goûter que ces messieurs leur offraient.

Nous espérons, qu'à l'avenir, il ne sera plus question de ce scandale qui depuis deux ans se répète et que de vrais amis de ces œuvres, catholiques et canadiens-français, et non pas neutres et anglais, seront là pour substituer à la charité neutre la charité catholique.

Accepter l'aumône de sociétés si peu recommandables au point de vue de la foi et de la nationalité qui font notre seule richesse, c'est dire à la société que l'Église ne fait pas son devoir à l'égard des déshérités et de ceux qui souffrent, c'est dire à la société que les canadiens-français n'ont pas de cœur, puisqu'ils abandonnent aux étrangers le soin de consoler ceux qui pleurent ou qui souffrent.

Est-ce servir les intérêts de l'Église et de notre race que d'agir comme nous venons de vous le dire ?

Pierre L'EXILE

LA QUESTION CONSTITUTIONNELLE

Le sénateur Geo. Lynch-Staunton, dans une lettre que publie le "Globe" de Toronto, soulève sur la question constitutionnelle débattue à la Conférence impériale un point de vue nouveau et d'autant plus intéressant qu'il n'est évidemment inspiré par aucun sentiment de partialité.

M. Lynch-Staunton rappelle que notre loi constitutionnelle, qui est l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, est essentiellement un contrat conclu entre les provinces du Haut-Canada et du Bas-Canada, la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick par lequel les quatre provinces conviennent de se constituer en confédération canadienne, contrat qui a reçu la sanction du parlement impérial. Or, depuis quelques temps, les conférences tenues à Londres entre les représentants du gouvernement de la Grande-Bretagne et les représentants des dominions ont paru faire de l'interprétation et de la modification de ce contrat un des principaux sujets de leurs délibérations. Et le sénateur Lynch-Staunton pose ici sa question :

Je m'étonne que le gouvernement britannique ait permis à ces conférences impériales de discuter des sujets se rattachant à l'interprétation ou à des modifications de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord. Les seules personnes qualifiées et autorisées à débattre de pareilles questions avec le gouvernement impérial sont les premiers ministres des provinces qui représentent les parties contractantes au pacte fédératif. Le premier ministre du Dominion ne représente les provinces ni en théorie ni en fait. Quand M. Meighen a assisté à la conférence, toute la province de Québec était contre lui ; quand M. King a assisté à la conférence, l'Ontario était contre lui.

La question ainsi posée est, on l'admettra du plus haut intérêt. Suivant le principe posé par le sénateur Lynch-Staunton, le premier ministre du Canada peut aller conférer avec les autorités impériales sur des sujets concernant généralement le Dominion, mais son autorité est limitée par la lettre stricte de l'accord fédératif. Il représente bien la majorité de la population du Dominion, mais il ne représente pas les provinces considérées comme parties contractantes au pacte fédératif.

A cette prétention certains objecteront peut-être que l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord a été de

temps à autre amendé à la demande du parlement fédéral et non pas à la demande des provinces.

Depuis la dernière conférence impériale, nous avons entendu dire que, à l'avenir, tout amendement à l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord qui aura été approuvé par le parlement fédéral sera invariablement ratifié par le gouvernement impérial qui n'accomplira pour ainsi dire qu'une simple formalité. Si cela était vrai, cela pourrait justifier la présomption que, dans la pratique, le premier ministre du Dominion, comme mandataire du parlement fédéral, pourrait discuter à Londres des amendements à notre constitution — sans justifier toutefois la participation à de telles discussions du premier ministre de l'Australie ou du Sud Africain.

Mais est-il avéré que les provinces individuellement n'ont plus leur mot à dire sur les changements qui peuvent être proposés à la constitution ? A cette question, nous inclinons à donner une réponse négative, que nous appuyons sur un exemple.

Une certaine propagande a été faite dans quelques provinces anglaises en vue d'obtenir la nationalisation de l'instruction publique, ce qui nécessiterait un amendement à la constitution. Il n'est pas absurde de supposer que cette propagande pourrait finir par rallier une majorité à la Chambre des Communes et au Sénat. Or, si un jour le parlement fédéral venait à demander un amendement à la constitution qui aurait pour effet d'enlever aux provinces leur juridiction plénière dans le domaine scolaire, croit-on que le gouvernement impérial sanctionnerait automatiquement cette mesure ? Assurément non. La province de Québec s'opposerait en invoquant que le contrat de 1867 lui a garanti des droits qui ne peuvent lui être retirés sans son consentement, et nous osons dire que l'opposition de la province de Québec serait victorieuse.

Et cet exemple hypothétique, à notre avis, confirme le principe formulé par le sénateur Lynch-Staunton que tout changement à la constitution canadienne est sujet à l'agrément des provinces, et que, par suite, ce sont les représentants autorisés des provinces qui ont qualité pour débattre ces questions. Si le parlement fédéral, ou le premier ministre du Dominion comme représentant le parlement fédéral, ont quelque autorité pour agir en ce domaine, cette autorité est sujette à l'acquiescement explicite ou tacite des provinces, et, quant aux repré-

sentants des autres dominions participant aux conférences impériales, on ne voit pas à quel titre ils peuvent s'immiscer dans la discussion d'un contrat entre les provinces canadiennes.

LE BONHEUR EN MENAGE

Dix commandements à l'usage des époux par un magistrat.

35.000 CLIENTS

CHICAGO, 29. (Presse associée.) — Le juge Joseph Burke, du tribunal des relations conjugales, tient à réduire ses occupations, l'an prochain.

En vue de faire profiter quelques-uns de ses 35.000 clients par année de son expérience en la matière, il publie une liste de dix commandements à l'usage des époux. Ceux qui les observent, dit-il, ne se présenteront jamais devant lui.

Les voici :

Aux maris : Ne faites pas difficulté à admettre que vous avez tort. C'est une chose sans importance mais dont la récompense est grande. Pas de dispute.

Seuls les riches peuvent acheter de bons spiritueux. Les autres produits rendent aveugles, sourds et muets, pour toujours peut-être. N'y touchez point.

Faites-vous un devoir que à la maison, la journée ne finisse jamais mal. Passez l'éponge sur le tableau avant de vous endormir.

Les contestations prolongées sont terribles. Il n'y a pas de torture pareille à une dispute qui dure des années.

Soyez prodiges de vos compliments. Ils relèvent le moral d'une femme, la rendent meilleure cuisinière, meilleure mère et compagne plus aimante.

Si votre épouse avait pour s'habiller l'argent que les autres femmes dépensent, elles les éclipseraient probablement. Ne l'oubliez pas.

Distrayez votre épouse de la routine du ménage.

Conduisez-la au théâtre, souvent si possible.

Dites à votre femme ce que vous gagnez exactement. Dressez votre budget ensemble. Soyez justes.

Laissez vos légères tribulations d'affaires au bureau le soir. Confiez vos grandes difficultés à votre épouse.

Aux femmes :

Dans une contestation, cela amène le mari de lui dire que vous avez tort. Surtout lorsque vous savez avoir raison.

Pas de dispute.

Ne buvez point avec votre mari pour vous plaindre ensuite qu'il boit trop. Cela n'édifie jamais un homme de voir boire une femme.

Ne vous endormez pas le soir avec de la peine. Demandez pardon. Les femmes s'humilient plus facilement que les hommes.

Les contestations sont disgracieuses et destructives. Les hommes en ont trop au travail pour les goûter en arrivant à la maison.

Si votre mari a de l'argent, faites instances pour être bien habillée. S'il n'en a pas ne lui rendez pas la vie misérable en maugréant pour cela.

Ne refusez pas de sortir avec votre mari. C'est un devoir pour vous.

L'INDUSTRIE ET LE LIBRE-ÉCHANGE

L'industrie de la ficelle d'engrègement était une grande consolation pour les apôtres du libre-échange. Ce produit était sur la liste des articles qui entrent en franchise et grâce à un traitement spécial était invariablement cité en exemple à l'effet que l'industrie peut vivre sans protection.

Mais les temps sont changés, et les fervents du libre-échange, ceux qui voudraient américaniser le marché canadien ou le donner à d'autres étrangers devront chercher autre chose.

Les importations de la ficelle d'engrègement depuis trois ans, surtout de la Hollande et de l'Allemagne, ont été si considérables que le commerce véritablement Canadien ne peut pas résister à cette concurrence.

Pendant trois mois en 1924 les manufacturiers hollandais de ficelle d'engrègement n'ont vendu que pour \$64,000 au Canada mais pendant la même période en 1925 ils en vendaient pour \$538,000 et l'an dernier pour \$909,000. A ces chiffres il faut ajouter les ventes de l'Allemagne, au Canada.

Comme résultat la Brantford Cordage Co., a annoncé récemment que ses profits de \$627,000 en 1925 ont été réduits de moitié l'an dernier à cause de cette concurrence étrangère.

L'industrie de Brantford ne peut faire concurrence avec les industriels de la Hollande et de l'Allemagne pays qui ne donnent pas à leurs ouvriers les gages que gagnent les ouvriers canadiens. Le travail est là-bas, payé un tiers de ce qu'il vaut au Canada.

Telle est encore une fois l'histoire du libre-échange et de la protection. C'est une question de conditions de vie.

Les ouvriers canadiens doivent-ils gagner un salaire raisonnable, capable de faire vivre leurs familles et d'élever leurs enfants convenablement ?

Si oui, il est impossible aux industriels canadiens de produire à aussi bon marché que les Hollandais, les Allemands, les Japonais ou les Chinois ?

Il faut alors remanier le tarif pour leur accorder une protection raisonnable.

Améliorez votre état en oubliant de temps en temps la besogne quotidienne. Ne gaspillez pas d'argent. Ayez un budget chez vous. Ne fatiguez point votre mari avec les petits ennuis du ménage, le soir. Dites-lui qu'il est sans pareil dans le monde entier comme mari et il le sera en réalité.

NOVORO Du DR. PIERRE
Toujours de l'Espoir même quand d'autres médecines ne vous ont pas aidé. Une simple et vieille préparation herbeuse comme le...

Cartes Professionnelles et d'Affaires

MAURICE ROUSSEAU L.L.L., C.R. AVOCAT
Tél. Bureau 8 Résidence 10
64 rue du DÉPÔT MONTMAGNY. P. Q.

J. LEO L. LAFLAMME B.A., L.L.L. AVOCAT
64 rue du Dépôt, - Montmagny.
Tél. Bureau : 169 Tél. R. s. 17

ALEX. CHOUNARD B.A., L.L.L. AVOCAT
64 rue du Dépôt, - Montmagny.

Thomas Tremblay A. L.L.L. AVOCAT
De la société légale LANGLOIS, LANGLOIS, GODDEAU & TREMBLAY, le Québec. MONTMAGNY
Bureau : Rue de la Gare, près du Palais de Justice. Tél. 99

L. D. E. ROUSSEAU L. L. S. NOTAIRE
64 rue du Dépôt, Montmagny.
Tél. Bureau: 73 Résidence

JOS.-C. HEBERT NOTAIRE
Agent d'Assurance sur la Vie, Feu Maladies et Accidents, Responsabilité Patronale
Achat et Ventes de Débitures PRETS D'ARGENT
64 rue du Dépôt - Montmagny.

Dr J. R. BARIL Chirurgien - Dentiste
Tout genre de travaux garanti et accompli dans le plus court délai d'après les méthodes les plus modernes. Extraction des dents sans douleur.
Heures de bureau tous les jours, de 9 hres à 5 hres, 49 rue St-Jean-Baptiste, Montmagny. Tél. Nat. 46.

HARMACIE DU Dr GAGNON MONTMAGNY
Remèdes - Articles de Toilette - Parfumeries - Objets pour Cadeaux - Papeterie - Phonographes Victrolas - Fumeux Victrolas Orthophoniques - Records Victorias - Radios Victor Northern Electric - et Accessoires au complet pour Radios - Caméras et Pellicules (Films) - pour Photographie - Tonicque Homogénéol Faguet - Remèdes Rexall, etc.

SPECIALITE du Dr. Jos. L. Gagnon: Extraction des dents sans douleur.

L'ANGLAIS SANS MAITRE
Voici un nouveau système de principes les plus simples pour l'instruction par soi-même. Cette méthode est conçue pour être la meilleure pour apprendre l'anglais sans maître qui a jamais été publiée. Elle explique simplement les différentes tons, les lettres donnent un vocabulaire suffisant, ou donne des mots les plus communément employés, simplifie la grammaire, et donne un assez grand nombre d'exercices en expression facile, comprenant la plupart de celles nécessaires dans la conversation ordinaire. La prononciation de tous les mots anglais est rendue en français. Ce livre est complet.

QUEBEC CENTRAL
La ligne directe à Sherbrooke, Boston, Newport, New-York.
et à tous les points de la Nouvelle-Angleterre, via Chemin de Fer Canadien National, Lévis ou Charny et Boston.

DR CLEMENT ROULEAU
Médecin-Vétérinaire Gradué de l'Ecole Vétérinaire de Montréal, avec la plus grande distinction
Membre de l'Association des médecins-vétérinaires de la province de Québec.

BLANCS DE RECUS EN LIVRETS DE 100
\$0.25 par livret (100 reclus) ou \$2.25 pour 10 livrets (1000 reclus) en vente au Bureau de notre Journal, ou expédié franco, sur réception du prix. J. N. O.

ROUSSEAU & CHOUNARD AVOCATS
64, rue du Dépôt, - Montmagny
Maurice Rousseau, Alex. Chouinard, L.L.L., C.R., L.L.

DECHENE, CHOQUETTE & DE GUISE AVOCATS ET PROCUREURS
Bureau à Montmagny, - - - - - RUE DE LA STATION
Bureau à Québec, - - - - - 88, rue ST-PIERRE
Tél. 126 - - - - - Tél. 4208

ROUSSEAU & HEBERT NOTAIRES
Commissaire de la Cour Supérieure Placements d'argent sur hypothèque ou débiteurs ASSURANCES—Feu, Vie, Maladie, Accidents, Responsabilité Patronale, Etc.
64 rue du Dépôt, - - - - - MONTMAGNY
Bureau au Cap Saint-Ignace - - - - - HOTEL PELLETIER
Les 1er et 3ème dimanche de chaque mois, dans l'après-midi.

RODOLPHE BEDARD EXPERT COMPTABLE
MEMBRE DE L'INSTITUT DES COMPTABLES
Liquidations et Partages, Arbitrages Comptabilités, Expertises, Vérifications, Gérance de Successions, CONSULTATIONS PRATIQUES EN MATIERES COMMERCIALES
1044, rue Saint-Denis, - - - - - Montréal

J. LEO K. LAFLAMME B.A., L.L.L., AVOCAT
29, rue St-Jean Baptiste, Montmagny
Téléphone No. 111

"LE PEUPLE"
est imprimé aux ateliers de L'Éclairneur à Beauceville et publié par la Compagnie du "Peuple" de Montmagny, le vendredi de chaque semaine.

ABONNEMENTS :
CANADA, 1 an... \$2.00
6 mois... 1.00
E.-UNIS, 1 an... 2.50
6 mois... 1.25
Strictement payable d'avance
La date qui se trouve à la suite de l'adresse des abonnés est la date d'expiration de l'abonnement et sert de reçu. Ainsi janvier 28 signifie que l'abonnement a été payé jusqu'en janvier 1928 et qu'on est en règle. Si un mois après l'envoi de l'abonnement, la date n'est pas changée, nos abonnés nous rendraient service en nous signalant cet oubli.

AVIS AUX DAMES
Procurez-vous la Nouvelle Culinère Canadienne pour la modique somme de 50cts ou 60cts par la malle. En vente au Bureau de notre Journal. J. N. O.

CLAVIGRAPHES A VENDRE
Deux machines Oliver, en parfait état. Pour plus de renseignements, s'adresser au Bureau de notre journal. J. N. O.

RUBANS DE CLAVIGRAPHIE
Pour machines: Oliver, Underwood, Empire, Remington, etc., à vendre à nos bureaux, ou expédiés par la malle franco, sur réception du prix: \$1.00 chacun, ou trois pour \$2.50.

PACIFIQUE CANADIEN
Pourquoi ne pas prendre avantage de notre longue expérience dans l'organisation de voyages par terre et par mer? Nous sommes à votre entière disposition en tout temps.

DR CLEMENT ROULEAU
Médecin-Vétérinaire Gradué de l'Ecole Vétérinaire de Montréal, avec la plus grande distinction
Membre de l'Association des médecins-vétérinaires de la province de Québec.

BLANCS DE RECUS EN LIVRETS DE 100
\$0.25 par livret (100 reclus) ou \$2.25 pour 10 livrets (1000 reclus) en vente au Bureau de notre Journal, ou expédié franco, sur réception du prix. J. N. O.

Ces Avantages exclusifs doublèrent les ventes !
Autrefois, les femmes pensaient que TOUS les poêles électriques étaient pareils. Aujourd'hui, des milliers acclament le nouveau "National" avec un élément chauffant conique — le seul type d'élément chauffant protégé qui ne gaspille pas la chaleur.
Ce détail de construction est exclusif, comme le sont les autres améliorations illustrées dans les vignettes — autant d'avantages que vous ne trouverez que dans les Poêles Electriques "National".
Allez voir ce magnifique poêle perfectionné chez le marchand de "National".
POELES ELECTRIQUES National
The National Electric Heating Co. Limited
Toronto Montréal Winnipeg Vancouver
Fabricants de Poêles, Chauffe-eaux, Fers, Réchauds, etc. électriques.

PAGE DE LA FAMILLE



AMOUR D'OISEAUX

Dans un bosquet frais et charmant
Vivait une douce fauvette
Qui, tout le jour, à tout passant,
Fredonnait une chansonnette.

Un jour que le soleil en feux
Fuyait derrière la montagne,
Un refrain très harmonieux
Vibra soudain dans la campagne.

Mais écoutez donc cette voix
Aux modulations amoureuses:
Jamais l'écho de notre bois
N'a redit notes si charmeuses.

Du rossignol, roi des chanteurs,
C'est la voix chaude et envoiement,
Il s'en vient conquérir le cœur
De l'humble fauvette tremblante.

Le chant s'achève doucement,
Comme une musique divine:
Alors, bien bas, bien tendrement,
Reprend une voix argentine.

La fauvette au cœur sans détour
Module d'une voix discrète
Un tendre et craintif chant d'amour...
Et tout le bosquet semble en fête.

Alors, dans un duo touchant,
Entrelaçant leurs voix si belles,
Les deux oiseaux, tout un instant,
Rèverent fêtes éternelles!

Les oiseaux mêmes, ici-bas,
Trouvent un bonheur bien éphémère.
—Oh! comme il fuit vite les pas,
L'instant heureux où l'âme espère!

Le rossignol, un triste jour,
Dût s'envoler sur d'autre plage,
Laisant l'objet de son amour
L'attendre dans son doux boage.

Depuis cete heure, à tout instant,
Fidèlement l'écho répète,
Hymne nouveau mais bien touchant,
Le cri d'espoir de la fauvette.

Marthe Lemaire.

PLUS TARD

Parfois, je t'imagine avec des cheveux blancs,
Avec un petit corps vieilli qui se dérobe,
Et qui s'indigne à peine aux plis que fait la robe;
Ta main sur moi se pose en gestes indolents.

Mais ton visage ancien transparait sous tes rides,
Tes yeux ont survécu limpides et fleuris,
Tu ne regrettes rien, puisque tu me souris
Sous ton petit bonnet de tulle à larges brides.

Nous aimons respirer de lointaines odeurs;
Le temps nous a guéris des désirs et des fièvres,
Toute parole est pure en passant par tes lèvres,
Même nos souvenirs ont d'exquises pudeurs.

Le monde autour de nous s'apaise et s'atténue,
Les couleurs et les bruits, tout se voile et s'éteint.
Chaque jour notre corps nous semble plus lointain.
Je te vois telle enfin que je t'ai connue!

Comme nous étions fous! Que de baisers perdus!
Nos âmes d'autrefois étaient deux étrangères,
Et ne cherchaient dans les étreintes passagères
Qu'un égoïste espoir de frissons éperdus.

Dans le fauteuil où la vieillesse nous enchaîne,
Purs et libres de tout ce qui nous séparait,
Le meilleur de notre âme à présent s'apparaît,
Et nous nous comprenons devant la mort prochaine.

André RIVOIRE.

LE BONHEUR

On parle souvent du bonheur. C'est tout comme l'amour, un sujet inépuisable et d'éternelle opportunité.

Tout doucement on en parle dans les longues causeries intimes... C'est le feu roulant des convives frivoles qu'on appelle "thés"... Et les amoureux, sis au coin des salons moelleux, tout en déversant l'optimisme de leur âme ardente, se contentent fleurette et parlent du "bonheur".

Plus souvent encore nous y rêvons, et sans cesse nous le cherchons, car sans cesse nous nous efforçons d'être plus heureux ou moins malheureux.

Mais, sait-on au moins ce que c'est que le bonheur? Beaucoup l'ont défini, et plus nombreux encore l'ont défini.

Des malins en sont même venus à la conclusion que le bonheur n'existe pas. Erreur profonde! Du bonheur sur terre, certes il y en a. Abstraction faite, évidemment, du bonheur parfait dont l'auteur de la morale se réserve la sublimité.

Mais le bonheur sur terre n'est pas un vain mot. "Cherchez-le" a dit: "Le bonheur, c'est la boule que l'enfant poursuit et qu'il éloigne du pied sitôt qu'il l'a atteinte".

Plus souvent encore nous y rêvons, et sans cesse nous le cherchons, car sans cesse nous nous efforçons d'être plus heureux ou moins malheureux.

Mais, sait-on au moins ce que c'est que le bonheur? Beaucoup l'ont défini, et plus nombreux encore l'ont défini.

Des malins en sont même venus à la conclusion que le bonheur n'existe pas. Erreur profonde! Du bonheur sur terre, certes il y en a. Abstraction faite, évidemment, du bonheur parfait dont l'auteur de la morale se réserve la sublimité.

Mais le bonheur sur terre n'est pas un vain mot. "Cherchez-le" a dit: "Le bonheur, c'est la boule que l'enfant poursuit et qu'il éloigne du pied sitôt qu'il l'a atteinte".

Plus souvent encore nous y rêvons, et sans cesse nous le cherchons, car sans cesse nous nous efforçons d'être plus heureux ou moins malheureux.

Mais, sait-on au moins ce que c'est que le bonheur? Beaucoup l'ont défini, et plus nombreux encore l'ont défini.

Des malins en sont même venus à la conclusion que le bonheur n'existe pas. Erreur profonde! Du bonheur sur terre, certes il y en a. Abstraction faite, évidemment, du bonheur parfait dont l'auteur de la morale se réserve la sublimité.

Mais le bonheur sur terre n'est pas un vain mot. "Cherchez-le" a dit: "Le bonheur, c'est la boule que l'enfant poursuit et qu'il éloigne du pied sitôt qu'il l'a atteinte".

Plus souvent encore nous y rêvons, et sans cesse nous le cherchons, car sans cesse nous nous efforçons d'être plus heureux ou moins malheureux.

Mais, sait-on au moins ce que c'est que le bonheur? Beaucoup l'ont défini, et plus nombreux encore l'ont défini.

Des malins en sont même venus à la conclusion que le bonheur n'existe pas. Erreur profonde! Du bonheur sur terre, certes il y en a. Abstraction faite, évidemment, du bonheur parfait dont l'auteur de la morale se réserve la sublimité.

Mais le bonheur sur terre n'est pas un vain mot. "Cherchez-le" a dit: "Le bonheur, c'est la boule que l'enfant poursuit et qu'il éloigne du pied sitôt qu'il l'a atteinte".

Plus souvent encore nous y rêvons, et sans cesse nous le cherchons, car sans cesse nous nous efforçons d'être plus heureux ou moins malheureux.

MÉNAGÈRE ET FERMÈRE

Faire aimer l'existence en la rendant meilleure, telle est l'ambition que poursuit la jolie revue féminine "LA BONNE FERMÈRE", organe des Ecoles Ménagères et des Cercles de Fermières de la province de Québec.

Cette publication trimestrielle traite d'une façon claire et pratique, les questions d'économie domestique, d'agriculture féminine, de sociologie et de littérature qui intéressent la femme canadienne, à son foyer, sur la ferme, dans sa paroisse et dans son pays.

Le numéro de janvier 1927 contient abondance de belles pages qu'il faut lire. Le directeur de la Revue M. A. Desllets, B. S. A., y démontre que l'aide intelligente de la femme pour le travail du cultivateur est la clé du succès sur la ferme.

M. A. Desllets, B. S. A., y démontre que l'aide intelligente de la femme pour le travail du cultivateur est la clé du succès sur la ferme.

M. A. Desllets, B. S. A., y démontre que l'aide intelligente de la femme pour le travail du cultivateur est la clé du succès sur la ferme.

M. A. Desllets, B. S. A., y démontre que l'aide intelligente de la femme pour le travail du cultivateur est la clé du succès sur la ferme.

M. A. Desllets, B. S. A., y démontre que l'aide intelligente de la femme pour le travail du cultivateur est la clé du succès sur la ferme.

M. A. Desllets, B. S. A., y démontre que l'aide intelligente de la femme pour le travail du cultivateur est la clé du succès sur la ferme.

M. A. Desllets, B. S. A., y démontre que l'aide intelligente de la femme pour le travail du cultivateur est la clé du succès sur la ferme.

M. A. Desllets, B. S. A., y démontre que l'aide intelligente de la femme pour le travail du cultivateur est la clé du succès sur la ferme.

M. A. Desllets, B. S. A., y démontre que l'aide intelligente de la femme pour le travail du cultivateur est la clé du succès sur la ferme.

M. A. Desllets, B. S. A., y démontre que l'aide intelligente de la femme pour le travail du cultivateur est la clé du succès sur la ferme.

M. A. Desllets, B. S. A., y démontre que l'aide intelligente de la femme pour le travail du cultivateur est la clé du succès sur la ferme.

M. A. Desllets, B. S. A., y démontre que l'aide intelligente de la femme pour le travail du cultivateur est la clé du succès sur la ferme.

M. A. Desllets, B. S. A., y démontre que l'aide intelligente de la femme pour le travail du cultivateur est la clé du succès sur la ferme.

M. A. Desllets, B. S. A., y démontre que l'aide intelligente de la femme pour le travail du cultivateur est la clé du succès sur la ferme.

M. A. Desllets, B. S. A., y démontre que l'aide intelligente de la femme pour le travail du cultivateur est la clé du succès sur la ferme.

M. A. Desllets, B. S. A., y démontre que l'aide intelligente de la femme pour le travail du cultivateur est la clé du succès sur la ferme.

M. A. Desllets, B. S. A., y démontre que l'aide intelligente de la femme pour le travail du cultivateur est la clé du succès sur la ferme.

RHUMES ET TOUX

M. John Prachar de Tamaqua, Pa., écrit: "Nous vous sommes reconnaissants pour votre bon remède, le Novoro du Dr Pierre, que nous employons toujours avec succès, spécialement en cas de rhume. L'hiver dernier une épidémie de coqueluche sévissait dans notre voisinage. Toutefois, par un seul cas ne s'est déclaré dans cinq familles avec 25 enfants, où le Novoro avait été employé comme préventif". Cette préparation d'herbes bien connue est renommée depuis quatre générations car elle soulage et prévient contre toute sorte de rhumes et de toux. Vouz ne l'obtiendrez pas chez les droguistes car ce remède est vendu directement par le Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill. Livré exempt de douane au Canada.

LE COIN DU CURIEUX

Le record de vitesse pour la traversée de la Manche à la nage est détenu par un Français, Georges Michel, boulangier de son métier. Il a pris 11 heures et 5 minutes pour accomplir cet exploit le 10 septembre (1926).

La première tentative de la traversée de la Manche, à la nage, eut lieu en 1875. Le capitaine anglais Webb prit 21 heures et 45 minutes pour l'effectuer. Il y a certainement progrès.

D'après Sir Gilbert Parker, homme de lettres anglais, les trois plus grands politiciens seraient: Sir Wilfrid Laurier, Sir Georges-Etienne Cartier et Sir John Macdonald.

La France, avec ses colonies, occupe le troisième rang dans le monde pour la superficie, et le quatrième pour la population (96,000,000 d'habitants).

Les usines et les pouvoirs d'eau actuellement en construction à Arvida, région du Saguenay, sont évalués à \$75,000,000.

On vient de mettre en service un aéroplane qui peut transporter trente passagers, sur la ligne aérienne Paris-Londres. Cet aéroplane possède d'un restaurant.

Le premier omnibus faisait son apparition il y a un siècle, à Nantes, France. Aujourd'hui, Londres seule en compte plus de 38,000.

Aux Etats-Unis, au cours de l'année 1925, 20,000 personnes furent tuées par les automobiles et 600,000 blessées.

La province de Québec a exporté près de 50,000,000 de livres de fromage évalués à \$10,250,000, en 1925.

La ligne de chemin de fer Buenos Ayres-Valparaiso passe dans un tunnel en spirale sur un pont de rocher naturel et sur 118 ponts en acier.

L'île d'Anticosti, appelée par Jacques Cartier, île de l'Assomption, fut achetée en 1895 par M. Menier, le "roi du chocolat". Il vient de la revendre à la Wayagamack Pulp and Paper Company, qui l'a payée comptant par un chèque de 180,000,000 de francs.

Le pays de l'Empire Britannique produit plus de la moitié de l'or du monde.

En 1926 plus de 250,000 touristes ont visité les parcs nationaux du Canada.

Les journaux du monde entier dépendent 5,400,000 tonnes de papier, ce qui demande 7,700,000 cordes de bois.

Depuis 1866, la production totale d'or au Canada dépasse 580,000,000 de dollars.

Le Saint-Laurent peut développer à lui seul plus de 3,500,000 chevaux-vapeur.

Le lac Saint-Pierre mesure vingt milles de longueur et neuf milles de largeur.

Notre majestueux Saint-Laurent arrose les terres sur un longueur de 2,100 milles.

Il y a environ 50,000 Juifs dans la province de Québec.

MOTS D'ENFANTS

Une petite fille voulait caresser un perroquet.

—N'y touchez pas, ma petite amie, lui dit quelqu'un il vous pincerait.

—Pourquoi donc?
—Parce qu'il ne vous connaît pas.

—Et bien, dites-lui que je me nomme Julie.

Un enfant, entendant dire que sa mère venait de perdre son procès, s'écria en lui sautant au cou:
—Ah! maman, que je suis aise que tu aies perdu ce procès qui te tourmentait tant.

LA FEMME DE L'OUVRIER

Aux futures mères.

Bien délicat est ce sujet! Nous aimerions sans doute à chanter le triomphe de la beauté et à retracer la puissance victorieuse de son empire.

Si la femme est reine par la grâce, elle est ange aussi par le cœur; si elle est l'ornement du foyer, elle est aussi la gardienne. C'est là la mission de la femme dans le monde.

Dans les classes favorisées par la naissance et la fortune, étrangère aux difficultés de l'existence, elle ne connaît pas les soucis des affaires.

Ce n'est pas qu'il faille porter sur elle un regard d'envie non; de grandes douleurs se cachent bien souvent sous le masque du plaisir! La femme de l'ouvrier recueillera dans l'accomplissement de ses devoirs, vis-à-vis de son mari, un bonheur parfait et pur que ne peuvent procurer les jouissances des plus enchanteresses de la vie mondaine.

Quel beau rôle, en effet, que celui de cette jeune femme dont la vie s'ouvre au printemps! Le gros "baby", qu'elle berce doucement dans ses bras apprendra sur ses lèvres à aimer et à obéir "maman".

Et le mari! Oh! lui aussi, c'est souvent un grand enfant; et vous, mademoiselle, qui aspirez à dire un jour: "mon mari", vous doutez-vous de la délicate mission que vous jurez de fidèlement remplir?

Mais pour que la femme soit et demeure digne de la place qui est la sienne au foyer, il faut qu'elle se montre le modèle des vertus, dont elle recommande la pratique à ses enfants.

Tâchez, mesdames, d'être de notre rang et ne faussez pas les situations.

—Votre cœur nous dira par quelles douceurs vous ferez oublier à votre mari les longueurs de l'absence et des fatigues d'un pénible labeur. Vous serez dignes d'être appelées: "l'ange du foyer".

"Songeant d'avenir".

Jeune Réveuse.

NOTRE-DAME DES PETITS

Lorsque les petits enfants meurent, —Et la mort choisit les plus beaux! —Tandis que les mères demeurent à pleurer auprès des berceaux.

Eux, laissant au fond de leurs bières Les langes à leurs bras raidis, Quittent la nuit des cimetières Et s'en vont droit au paradis.

Et vers la Cité souveraine Tout nus et frissonnant un peu, Ils avancent, posant à peine Leurs pieds roses sur le ciel bleu.

Ce que voyant la Vierge mère A leur dénuement compatit, Songeant aux douleurs de la terre, Lorsque Jésus était petit.

Et tout de suite à sa quenouille, Mettant un cocon de soie, Elle dévide un fil que mouille L'huile humide du matin.

Puis, le soir venu, Notre-Dame Prenant les cleux pour marchepied, Elle apprête la fine trame; Pour la tisser, elle s'assied.

Bientôt sous leurs fines toilettes, Les enfants vont, drus et joyeux, Dans les lys et les violettes, Jouer par les grands prés des cieux.

Et, les voyant, la Vierge mère A leurs beaux rires applaudit Songeant aux bonheurs de la terre Lorsque Jésus était petit.

Louis MERCIER.

AVERTISSEMENT DE M. E. W. BEATTY

Après avoir décrit l'essor de progrès et de développement qui s'est manifesté durant l'année dernière dans toutes les branches de l'industrie et du commerce du pays, M. E. W. Beatty, président du Pacifique a montré qu'une situation plus satisfaisante est aussi apparue dans les exploitations de chemins de fer. Mais il a montré aussi comment cette situation plus favorable est menacée:

Je veux parler — dit-il — de cette tendance qui porte certains groupes de la population à ignorer les plus solides principes économiques lorsqu'ils en viennent à considérer les entreprises ferroviaires. Des demandes répétées pour l'obtention de taux de fret moins élevés, en dépit de l'augmentation constante des frais d'exploitation, constituent une menace pour l'efficacité du service des compagnies de transport. Si ces demandes étaient accordées, les compagnies pourraient fort bien être empêchées de fournir au pays l'aide et la coopération qui lui sont essentielles pour assurer sa prospérité et mener à bon terme son développement. Pour subsister, les chemins de fer ont besoin d'un revenu suffisant et raisonnable, ce qui n'est que actuellement aux chemins de fer du Canada.

LE THÉ VERT "SALADA"

De beaucoup supérieur à tous les thés verts.

PHOTOGRAPHIES TOPOGRAPHIQUES

Une Collection Variée Courant Diverses Parties du Canada.

Il est naturel à quiconque part pour voyage d'emporter un appareil afin de fixer de manière permanente les vues et paysages d'autres endroits. Comme tout fonctionnaire du gouvernement dont les travaux le conduisent dans des régions canadiennes inconnues, ou du moins peu connues, les arpenteurs fédéraux du service des levés topographiques, du ministère de l'Intérieur, qui ont été les pionniers de l'Ouest canadien, ont toujours rapporté des photographies des régions explorées lors de leurs levés topographiques; il est reconnu depuis longtemps que ces vues contribuent beaucoup à faire connaître notre pays et ses ressources. Aussi un camera et un nombre suffisant de pellicules et de plaques font-ils toujours partie des instruments de nos arpenteurs; nous avons à Ottawa une collection très considérable de ces photographies, à laquelle il s'est ajouté ces années dernières des vues de plus anciennes provinces de l'Est canadien, où des équipes d'arpenteurs exécutent actuellement des levés topographiques.

Ces photographies comprennent une variété de sujets, tels les levés topographiques, les moyens de transport, les particularités des régions, la forêt et la végétation, les sites historiques, les nautis du pays, la faune sauvage, les détails topographiques (rivières, chutes, lacs, montagnes, et vallées).

En plus de cette série de photographies, le service des levés topographiques en a deux autres, lesquelles représentent des vues prises spécialement pour fins topographiques; ce sont les photographies topographiques et les photographies aériennes.

On a compris, il y a longtemps, que les levés effectués selon les méthodes ordinaires dans les régions montagneuses telles que les Rocheuses, et avec des détails suffisants pour la préparation d'une carte précise, seraient très coûteuses; ainsi feu le Dr Deville avait-il adopté et développé la science de cartographie d'après les photographies des principaux points de vue d'un paysage; photographies prises au moyen d'un camera topographique, et lesquelles, après avoir été agrandies, servent à l'arpenteur dans le dessin de ses cartes, au cours de l'hiver. Cette méthode a été employée avec succès dans la cartographie de diverses réserves forestières, ainsi que de parcs nationaux du Canada. C'est d'après cette méthode aussi que furent exécutés les levés topographiques et la cartographie de la limite entre l'Alberta et

la Colombie-Britannique et de la chaîne des montagnes Rocheuses. On l'emploie et est dans la zone des chemins de fer de la Colombie-Britannique, dans la cartographie de cette région montagneuse.

Les photographies représentent un grand nombre de paysages remarquables, et comme l'on prend généralement des photographies à chaque station d'un cercle complet, ces séries révèlent tout un panorama. Ici, ce sont des montagnes élevées à perte de vue; là, c'est un cours d'eau descendant de la montagne vers l'océan au travers d'une vallée, entre des murs rocheux, ou émergeant d'un grand glacier sous l'influence de la chaleur intense des rayons directs du soleil. Toutes les classes de paysages montagneux figurent ici, et plusieurs de ces vues, la plupart probablement, sont les seules qui existent de certains endroits. Il faudrait ajouter que l'objet de ces photographies étant les levés de plans, l'arpenteur y cherche plutôt les renseignements topographiques que les effets artistiques; aussi certaines photographies semblent-elles peu intéressantes au point de vue pittoresque. Bien que les photographies aériennes n'aient été ajoutées que récemment à la susdite collection, leur nombre égale déjà celui de toutes les autres réunies.

Ces photographies ont été prises par la commission de l'Aéronautique, en collaboration avec le service des levés topographiques. On les utilise à divers fins, mais la plupart servent pour la cartographie des étendues lacustres et forestières du Canada, au nord des districts de Red Lake publiée par le service des levés topographiques et dressée d'après ces photographies aériennes; la méthode de cartographie semble destinée à jouer un rôle très important.

LE RENDEMENT DU BLÉ AU CANADA

Le Canada ne vient qu'au vingtième rang pour le rendement du blé à l'acre, si on prend la moyenne quinquennale de 1917 à 1921. Mais les cinq années suivantes, de 1922 à 1926, le classement bien plus avantageux. La récolte de 1922 a donné 17 boisseaux 8/10e; celle de 1923, la meilleure qu'on ait rentrée, 21.7. Celle de 1924, il est vrai, retombe à 11.9 avec un déficit sur la précédente de 212 millions de boisseaux, malgré une légère augmentation de la superficie ensemencée. Mais les deux dernières sont les plus abondantes connues après 1923; elles ont donné respectivement 411 et 406 millions de boisseaux.

Patrons de broderie du "Peuple" ET OUVRAGES DE DAMES



- 3358.—Cousin à épingle 15 x 8. Patron à tracer 15 cents. Au fer chaud 25 cents. Etampé sur coton fini toile dessus et dessous 35 cents. Coton à broder C. B. 20 cents.
- 3360.—Robe d'enfants, 6 mois, 1 an, 1 1/2 an. Patron à tracer 20 cents. Au fer chaud 30 cents. Etampé sur nansook blanc, rose, bleu, paille 79 cents. Sur piqué 98 cents. Sur toile écru 98 cents. Sur mousseline suisse \$1.25. Coton à broder C. B. 30 cents. Etampé sur cachemire \$1.89. Soie à broder 50 cents.
- 3359.—Robe longue pour bébé. Patron à tracer 20 cents. Au fer chaud 35 cents. Etampé sur nansook blanc \$1.25. Sur mousseline Suisse \$1.79. Coton à broder C. B. 30 cents. Etampé sur cachemire français \$35.0. Soie à broder 50 cents.
- 3361.—Sac à linge. Patron à tracer 15 cents. Au fer chaud 20 cents. Etampé sur coton jaune, 1 verge de haut 75 cents. Coton à broder de couleur 30 cents.

SERVICE DES PATRONS DE BRODERIE

PEUPLE

Montmagny, P. Q.

Appauvrissement du sang et ses conséquences

Un grand nombre de femmes se plaignent de faiblesse générale, d'essoufflement au moindre effort, de palpitations de cœur, d'un appétit capricieux, de digestions difficiles, d'un sommeil qui ne les repose pas, de troubles périodiques, etc. Si tel est votre cas, madame, prévenez des malaises plus graves en prenant immédiatement les

PILULES ROUGES

qui ont la vertu de régénérer le sang, de retremper les nerfs et de soulager rapidement la femme que les fatigues journalières, les veilles prolongées et les inquiétudes maternelles surmenent depuis longtemps. En enrichissant le sang, vivifiant les organes et augmentant les forces, les Pilules Rouges donnent à l'organisme les forces nécessaires pour lutter efficacement contre:

- Pauvreté du sang
- Retard d'âge
- Troubles nerveux
- Maux de reins
- Palpitations de cœur
- Dépression

- Mélancolie
- Dérangement
- Irrégularités
- Chlorose
- Douleurs périodiques
- Troubles d'estomac



"Après une maladie prématurnée dont j'avais failli mourir, les forces étaient lentes à me revenir et j'avais à souffrir de toutes façons surtout de ma digestion. Chaque fois que je mangeais c'était la même sensation de masse qui demeurait là dans l'estomac, m'enlevait l'appétit pour le repas suivant, gênait ma respiration, provoquait des gaz, des envies de dormir, m'empêchait de faire mon travail, me rendait morose et entretenait ma faiblesse. Une amie m'ayant recommandé les Pilules Rouges, j'ai aussitôt pris ce remède qui a fortifié tout mon système, a aidé les fonctions de mon estomac et a rétabli ma santé. J'ai pris les Pilules Rouges durant un an environ, mais je considère que ce fut quand même un traitement bon marché". Mme Alphonse Lussier, 191, rue St-Charles, Montréal.

CONSULTATIONS GRATUITES aux femmes, par lettres ou à nos bureaux, 1570, rue Saint-Denis. Notre médecin est à votre disposition tous les jours, de 9 heures du matin à 8 heures du soir (excepté les dimanches et fêtes religieuses). Vous serez satisfaites des conseils qu'il vous donnera pour rien. Il vous est impossible de vous soigner à meilleur marché.

En vente partout, ou par la poste, 50 sous la boîte.

CIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINE, Inc., 1570, St-Denis, Montréal.



AVEZ-VOUS DES TROUBLES AVEC VOTRE PEAU ?

Faites attention aux premiers symptômes des maladies de la peau! Au premier signe d'emportement de la peau, irritation ou d'irruption, songez-vous avec Zam-Buk. Il soulage instantanément et prévient toutes maladies.

Quand la peau est enflammée par l'eczéma ou est empoisonnée, blessée ou ulcéreuse, Zam-Buk est le plus adoucissant des baumes qui pénètre jusqu'à la racine du mal. Zam-Buk prévient les maladies et fait une peau neuve.

Zam-Buk dont les principales qualités sont: toujours prêt, douceur exceptionnelle, rapide et antiseptique, le place d'une manière permanente dans des millions de familles.

Procurez-vous une boîte de ce merveilleux baume issu des herbes, dès aujourd'hui, et gardez-en toujours à la maison!

Mme W. Campbell de Bonny River Station, N. B., dit: Une irruption sur la figure et les bras de ma fille-touta tourna rapidement en blessures qui s'ouvraient. Nous avions essayé tous les remèdes que nous connaissions avant d'employer Zam-Buk. Ce baume nettoya et adoucit la peau de ma fille d'une manière surprenante.



Procurez-vous une boîte de Zam-Buk chez votre marchand aujourd'hui même. Simple grandeur: 50 cts. 3 pour \$1.25. Savon désinfectant Zam-Buk, 25 cts.

LE GOUVERNEMENT DE L'ÉGLISE

Suivant une dépêche de Rome que vient de publier la "Gazette", le Souverain Pontife serait à considérer l'opportunité de porter de soixante-dix à quatre-vingt le nombre des cardinaux, afin de donner à certains pays, notamment à des pays d'Amérique, une plus large représentation dans le sacré collège. Et tout en annonçant que la nouvelle est contradictoire au Vatican, la dépêche s'allonge de maints commentaires sur la portée que pourrait avoir la création de dix nouveaux cardinaux non italiens et fait entrevoir que cela pourrait rendre possible de déroger à une coutume quatre fois séculaire en élevant un pape non italien. La nouvelle est rédigée de manière à faire naître l'impression qu'il existe dans l'administration de l'Église des rivalités ethniques et qu'à l'occasion l'élection du pape pourrait être influencée par l'intrigue.

Cette dépêche est pareille à celles que nous venons de temps à autre des mêmes sources non catholiques, et dans lesquelles transparaît invariablement une incompréhension du mécanisme de l'administration de l'Église.

Ce n'est pas à une prépondérance numérique des membres italiens du sacré collège qu'il faut attribuer cet état de choses, mais bien à d'autres raisons, qui, sans être absolument impératives, l'ont fait juger opportune. La première se trouve dans les relations nécessaires, bien qu'un peu artificielles, avec l'État. Le siège de l'Église, étant en Italie, on comprend que la nationalité italienne du pape peut, à l'occasion, servir à empêcher de pénibles malentendus entre le Vatican et le Quirinal. En cas de conflit international, comme dans la dernière guerre, par exemple, on imagine dans quelle délicate et embarrassante position se serait trouvé dans Rome un pape qui aurait été de nationalité étrangère, peut-être citoyen d'un pays en guerre contre l'Italie.

Une seconde raison, c'est que l'accession au souverain pontificat implique une certaine compétence que, en règle générale, on rencontre plus couramment chez les cardinaux italiens. Ils ont passé leur vie à Rome et ont été par un long entraînement initiés à tous les rouages compliqués du gouvernement de l'Église. Plusieurs ont tenu des postes au Vatican, ont collaboré aux travaux des congrégations romaines. Tous ont eu l'occasion de se familiariser en quelque sorte avec les responsabilités dont est chargé le chef de l'Église. Les cardinaux étrangers, au contraire, et particulièrement ceux d'Amérique, ne sont venus à Rome qu'après avoir été élevés à l'épiscopat, et n'y ont fait à la suite que de courts séjours. Ajoutez à ces considérations que la plupart des cardinaux étranger

C'EST UNE QUESTION DE JOURS, NON DE MOIS

Le tennis, le golf, le plaisir d'un plongeon dans l'eau tiède, le repas sur la plage ensoleillée et les délices de la vie au grand air, ne sont que des questions de jours, non de mois. La Côte du Pacifique et la Californie jouissent de l'été alors que nous grelotons. Les fleurs s'y épanouissent les oiseaux y gazouillent le cri "En Avant" y est apporté par la brise.

Rendez-vous à la Côte et rejetez vos pardessus. La belle nature est toujours gentille et ceux qui lui font la cour se sentent épris de ses charmes. Allez admirer la verdure, les roses, les oranges en fleurs, les palmiers. Figurez-vous ces délices, tandis que vous voyez descendre le mercure sous zéro.

Le service du Canadien National rend Victorias, Vancouver et toutes les villégiatures de la Côte du Pacifique d'accès facile. Demandez de plus amples détails à n'importe quel Agent ou aux bureaux en ville, 10 rue Ste-Anne et 231 Rue St-Joseph, Québec.

SAINT-AUBERT

Bienvenue

Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à notre nouveau vicaire, M. l'abbé Joseph Dubé, ci-devant, professeur à l'École Apostolique, et formons des vœux pour de nombreux jours de bonheur, au milieu de nous.

En visite

M. et Mme P. Nicole, et leurs deux fils, J.-Charles et Conrad, Mlle Maria Blais, de Montmagny, M. et Mme Gustave Baril, d'Arthabaska, chez M. Alexis Blais.

M. et Mme Emile Lavallée, de Montréal, chez M. Xavier Lavallée.

M. Thomas Bélanger, de L'Islet, chez M. Joseph Bélanger.

Mme Hermidas Corrivau, de St-Vallier, chez M. Louis Pelletier.

M. et Mme Normand, de Saint-Cyrille, chez M. G. Jean.

Mlle Marthe et Corine Desrosiers, chez M. Alfred Robichaud.

Mlle Lucie Chouinard, de L'Islet, chez Mme Maurice Lavallée.

Mlle Berthe Moreau, du Lac Beauport, et Mlle Rose Moreau, de Saint-Fabien, chez M. Odilon Moreau.

M. Caron, Destroismaisons, Bouchard, Moreau et Daigle, du Collège de Sainte-Anne, en vacances dans leurs familles.

M. et Mme Alphonsine Cloutier, et tant à Sainte-Hélène, la semaine dernière.

M. et Mme Maurice Lavallée étaient dernièrement les invités de Mme Jos. Chouinard, de L'Islet.

Mlle Alphonsine et Joséphine Morin nous ont quittés pour passer l'hiver à Québec.

LES SEMINOLES

C'était la tribu qui salua le vieux Ponce de Lyon lorsqu'il atteignit les côtes glorieuses de la Floride à la recherche de la Fontaine de la Jeunesse. Les descendants de ces Indiens errant encore dans les taillis mais de la Ligne Côtière est capable de dérouter l'imagination.

Emballées de villégiatures merveilleuses, munies d'hôtels luxueux, de larges boulevards bordés de palmiers, et de routes idéales, la Côte de la Floride attire chaque hiver des milliers de visiteurs.

Alors que les habitants du nord grelottent, le chaud soleil brille sur les plages argentées de la Floride. La natation, le canotage, le golf, la pêche et d'autres amusements encore battent leur plein.

Et dire que cette terre enchantée n'est qu'à une faible distance de Québec par suite de l'excellent service des chemins de fer modernes. "Le Washington" train de luxe du Canadien National offre des raccordements directs pour la Floride.

Demandez de plus amples renseignements à n'importe quel Agent du Canadien National, ou aux bureaux de la Ville 10 rue Ste-Anne et 231 rue St. Joseph Québec.

gers ne parlent pas la langue du pays.

Aucune de ces raisons n'est sans doute péremptoire; ensemble, et envisagées simplement au point de vue humain, elles rendent désirable le maintien de la coutume établie. Elles n'entravent du reste la liberté d'action du sacré collège qu'en autant qu'elles méritent d'influencer son jugement réfléchi, suivant les circonstances.

Le gouvernement de l'Église, ainsi que l'élection de son chef temporel, est placé au-dessus des rivalités de race ou de nationalité, et l'ambition personnelle et l'intrigue y tiennent très peu de place qu'il est possible dans une société humaine. S'il en était autrement, la dynastie des papes aurait sans doute sombré, comme tant de dynasties qui ont été proposées au gouvernement des nations. Dans sa pérennité se manifeste la haute inspiration qui préside aux destinées de l'Église et sa supériorité sur toutes les institutions purement humaines.

STATISTIQUES INSTRUCTIVES

L'année 1926 a été la première la province de Québec a dressé des statistiques démographiques semblables à celles préparées dans toutes les autres provinces, mais cette innovation ne nous sera d'aucune utilité si nous ne faisons une étude pratique des bulletins périodiques publiés par le statisticien fédéral, qui réunit ensemble des tableaux comparatifs clairs et précis, les données qui lui sont transmises mensuellement par chacune des provinces.

Six bulletins mensuels ont jusqu'ici été publiés, qui nous présentent par conséquent la statistique de la première moitié de l'année. C'est autant qu'il faut pour commencer à examiner cette compilation. Le nombre de naissances, de mariages et de décès est assez constant chaque mois dans toutes les provinces. La statistique de six mois nous donne donc une assez juste idée de ce que sera celle de l'année dernière. Et de cette étude nous pouvons dès maintenant tirer des conclusions dont nous pourrions nous faire notre profit.

Ces tableaux comparatifs font tout d'abord ressortir la vertu prolifique de notre race. La comparaison avec l'Ontario est celle qui présente le plus d'intérêt pour notre province, quoiqu'il soit nécessaire, dans l'examen des tableaux que nous présentons ci-dessous, de tenir compte du fait que la province voisine a, en chiffres ronds, un demi-million de population de plus que la nôtre.

De toutes les statistiques, celles qui, pourrait-on trouver, réclament le plus de notre attention sont les suivantes:

Table with 3 columns: Province, Québec, Ontario. Rows for Births (Naissances) and Deaths (Décès) for each month and total.

Table with 3 columns: Province, Québec, Ontario. Rows for Births (Naissances) and Deaths (Décès) for each month and total.

En six mois, nous avons ainsi dans notre province 8,000 naissances de plus que dans l'Ontario; mais nous perdons une forte proportion de cet avantage par le fait que nous avons aussi en plus 3,000 décès de nouveaux-nés.

En l'année entière, nous aurons probablement 16,000 naissances et 6,000 décès de nouveaux-nés de plus que la province voisine. Et comme cette mortalité déconcertante du premier âge n'est pas restreinte à la première année, après quelques années les survivants seront aussi nombreux dans l'Ontario que dans le Québec et les avantages de la splendide natalité dans notre province seront perdus.

Cette sombre prévision est absolument conforme à celle qui nous a été révélée au recensement de 1921. Il y a de cinq à dix ans, les naissances étaient autant qu'aujourd'hui plus nombreuses ici, et pourtant, lorsque les recenseurs, au mois de juin 1921, ont compté les enfants au-dessous d'un an, ils en ont trouvé 61,060 dans l'Ontario et 64,017 dans le Québec; notre province n'en avait conservé que 2,000 de plus en un an. En comptant les enfants au-dessous de cinq ans, l'excédent de la province de Québec s'établissait à 15,441. Et, en poussant plus loin la comparaison, on découvrait qu'il y avait plus d'enfants de 5 à 10 ans dans l'Ontario que dans le Québec.

L'examen du tableau ci-dessus nous donne l'impression que nous avons quelque peu atténué, depuis 1921, les ravages de la mortalité infantile.

Mais les chiffres de la statistique officielle nous font réaliser qu'il y a encore un immense progrès à accomplir si nous voulons parvenir à conserver nos nouveaux-nés comme on les conserve dans la province voisine.

LE RENDEMENT DU BLÉ AU CANADA

Le Canada ne vient qu'un vingtième rang pour le rendement du blé à l'acre, si on prend la moyenne quinquennale de 1917 à 1921. Mais les cinq années suivantes, de 1922 à 1926, le classement bien plus avantageusement. La récolte de 1922 a donné 17 boisseaux 8/10; celle de 1923, la meilleure qu'on ait rentrée, 21.7. Celle de 1924, il est vrai, retombe à 11.9 avec un déficit sur la précédente de 212 millions de boisseaux, malgré une légère augmentation de la superficie ensemencée. Mais les deux dernières sont les plus abondantes connues depuis 1923; elles ont donné respectivement 41 et 406 millions de boisseaux.

SAINT-ANTONIN

Baptêmes

Marie, Alice, Cécile, fille de M. et Mme Ernest Dionne. Parrain et marraine: M. et Mme Louis Bossé.

Joseph, Hervé, Léo, fils de M. et Mme Emile Desrosiers. Parrain et marraine: M. et Mme Léo Soucy. Nos félicitations.

Décès

M. Sigefroid Fournier, époux de Dame Adella Bélanger, décédé et inhumé en cette paroisse, après une courte maladie, à l'âge de 76 ans. Il laisse une épouse, plusieurs fils et filles.

Aussi en cette paroisse a été inhumée Dame Scholastique Bouchard, épouse de M. Joseph Martin, décédée à Saint-François-Xavier de la Rivière du Loup. Elle était âgée de 82 ans. Nos sympathies aux familles affligées.

Divers

Les collégiens et conventines qui étaient dans leurs familles, à l'occasion des fêtes, sont repartis pour leurs études. Nous leur souhaitons un plein succès.

M. l'abbé Alb. Bélanger, vicaire de Montmagny, était de passage dans sa famille au Jour de l'An.

M. et Mme Ovide St-Pierre, chez leur père, M. Eueh, Bélanger.

Mme Victor Loranger, de Québec, chez son père, M. P.-F. Soucy.

Mme Wilfrid Soucy, chez son père, M. Daniel Loranger, de Saint-Pacôme.

M. et Mme André Pincet, M. William et Mlle Ida Bernier, tous de Saint-Honoré, en visite chez M. Joseph Bourgoïn.

M. et Mme Armand Bélanger, chez des parents, la semaine dernière.

M. Philippe Marquis, de L'Isle-Verte, chez son frère, M. René Marquis.

M. Camille Marquis, chez son père, M. Fr. Marquis, de L'Isle-Verte.

M. et Mme Jos. Bourgoïn sont allés visiter leur père, M. Bérubé, de Saint-Honoré.

Mme Lorenzo Bélanger est de retour dans sa famille à l'occasion des fêtes.

Mlle Marie-Ange, Anna-Marie et Hélène Brochu, ainsi que leur petit frère, Jean-Thomas, étaient au presbytère la semaine dernière.

M. Onuril Labonté, Mlle Diane et Elise Labonté, chez M. Jos. Gauvin.

M. Charles-Eugène Landry, des États-Unis, est de passage chez ses parents, M. Jos. Landry.

M. et Mme Georges Laforest, de Saint-André, les hôtes de M. Honore Quinn.

M. Wilfrid Fortin est de retour d'Edmunston.

M. et Mme J.-Bte Dumont, chez leur père, M. Auguste Dumont.

M. Jos. Bélanger est revenu dans sa famille.

Mlle Alberta Dionne était l'hôte de ses oncles, MM. Jos. Lebel et V. Gile Desrosiers.

M. Odilon Bouchard a été élu marguillier pour remplacer M. Alfred Nickner sortant de charge.

Quoique je suis un peu en retard, permettez-moi, amis "Lecteurs et Lectrices," de vous offrir mes souhaits de "Bonne et Heureuse Année". "Buisson".

Certains narcotiques

que l'on emploie pour soulager un rhume causé parfois la constipation et la fièvre. Servez-vous du Baume Rhumal, le bon vieux remède de famille, qui ne contient aucun narcotique. 35c. la Bouteille. En vente partout.

L'ISLET STATION

M. l'abbé Giasson, du Collège de Sainte-Anne de la Pocatière, était à L'Islet Station, ces jours derniers.

MM. Henri et Léon Laberge, Jos. Lamarre, Freddy Bernier et Emile Gagnon sont allés à Québec assister à la joute de hockey New-Haven vs Québec.

M. et Mme Xavier Dionne et leur bébé de Montmagny, Mme Georges Belley, Mlle Antoinette Thibault et M. Charles Thibault, de Lévis, sont venus à L'Islet Station, rendre visite à M. O. Carboneau et autres parents.

Mlle M.-Anna Bélanger, de Québec, a passé quelques jours l'invitée de Mme Amédée Bélanger.

Mlle Angéline Thibault est allée à Lévis dernièrement.

M. et Mme Alfred Martin et leurs enfants, de Québec, M. et Mme Adé-lard Lamarre et leur petite Jacqueline, de Sainte-Anne de la Pocatière, Mlle M.-Jeanne, M.-Blanche, M.-Pauline Morin, de Québec, Thérèse Morin, de Saint-Laurent I. O., ainsi que M. Lorenzo Morin, de Mont-Joli, sont venus passer les fêtes du Jour de l'An dans leur famille.

Mme Eugène Morin, de Québec, est venue rendre visite à MM. Joseph et Alphonse Morin.

Mlle Anne-Marie Simpson, de St-Eugène, a passé quelques jours à L'Islet Station, l'invitée de son amie, Mlle Lorette Morin.

Mme Ls-Jos. Lemieux, ainsi que Mlle Marguerite Lemieux, sont allées à Québec.

M. Onésiphore Ouellet est revenu d'un voyage de quelques jours à Rivière du Loup.

M. et Mme Alphonse Morin, Mlle M.-Ange Morin, MM. Lorenzo, Antoinette et Wilfrid Morin sont allés à Saint-Cyrille, dernièrement.

M. et Mme A. Chouinard et leur fillelette, de Montréal sont les invités de leur fille, Mme Amédée Couillard.

Mlle Blanche Vallée, de Montréal, est en visite chez sa sœur, Mme Thomas Bélanger.

Mlle Anne-Marie Normand, est revenue d'un voyage à Québec et Saint-Roch des Aulnaies.

M. et Mme Ernest Morin et leurs enfants ainsi que Mme Cléophas Gaudreau sont allés à Saint-Jean Port-Joli. Ils étaient les invités de M. et Mme Ernest Bélanger.

Advertisement for Buckley's Mixture, a cough and cold remedy. Text: "Pour Toux et Rhumes Une Simple Gorgée - Soulagement Immédiat! Il existe un moyen parfaitement agréable et sûr de vous débarrasser de toute toux ennuyeuse. Achetez une bouteille de 'Buckley's Mixture'." Includes logo and address: W. K. Buckley, Limited, 142 Mutual St., Toronto 2.

LISTE DES PRIX DU EUCHRE DE ST-AUBERT

Lundi le 10 janvier avait lieu aux salles paroissiales, un grand euchre organisé par les jeunes filles, au profit du Couvent.

Une foule nombreuse est venue encourager notre oeuvre et concourir aux magnifiques prix réservés aux gagnants.

De plus une quinzaine de paniers de collation, sous différentes formes attrayantes et brillantes ont été très bien vendus. Donc après la distribution des prix, les petites tables se dressèrent et le café fut servi pour accompagner les goûters qui se prenaient avec entrain et gaieté.

Nous remercions donc encore un "merci" bien sincère aux paroissiens et amis qui ont prouvé leur générosité en se faisant si nombreux à cette partie de cartes.

Voici maintenant la liste des principaux prix qui ont été gagnés:

Table with 3 columns: GAGNANTS, ARTICLES, DONATEURS. Lists names of winners and their prizes, and names of donors.

Prix de consolation gagné par M. Saluste Bélanger. Prix d'assistance. Un fer à repasser à gazoline gagné par Mlle Robichaud, donné par Mlle Alfred Robichaud.

La Chanson Canadienne



En haut, à gauche: Charles Marchand, le barde canadien populaire, dans une pose caractéristique. A droite: Charles Marchand photographié en bas. Au cours de longues excursions en canot, les voyageurs d'autrefois s'étaient à chanter nos vieux refrains.

Rien ne serait plus intéressant qu'un livre sérieux ou à défaut d'un tel ouvrage, qu'une étude fouillée sur le rôle important que la chanson a joué au Canada français. Sans doute, Ernest Gagnon et quelques autres muséographes nous ont transmis des volumes on ne peut plus précieux, mais ces recueils avaient surtout pour but d'arracher à l'oubli les chansons elles-mêmes que chantaient les aïeux. Pour ce qui est de faire ressortir l'influence de ces vieux airs sur l'âme nationale et sur notre évolution ethnique, personne encore n'a approfondi cet aspect du problème. Les présentes lignes n'ont certes pas la prétention de combler la lacune qui vient d'être signalée, car pour faire la philosophie de l'histoire de nos chansons, il faudrait posséder une grande érudition sur le sujet. Un mot sur l'origine, les diverses phases et l'épanouissement de la chanson franco-canadienne et sur quelques traductions de John Murray Gibbon, voilà ce qui fera le sujet du présent article.

Affirmer que nos chansons nous ont été apportées de France, c'est assurément énoncer une vérité de LaPalice. Nous savons tous en effet que les premiers colons arrivèrent au Canada armés non seulement de foi et de courage, mais encore de bonne et saine gaieté. Combien de nos fameux capitaines sont allés vers la mort — et vers le cloître — une chanson sur les lèvres. « Dans les champs et au foyer, les premiers défricheurs laissaient

égalemeut leurs voix frodonner les refrains du pays natal. Toutefois, les chansons qu'on avait emportées à la cour des rois de France furent bientôt transformées — dans leur rythme et leurs paroles — par les paysans canadiens-français. On eut ainsi de nombreuses versions de mélodies et de paroles primitives. Plus tard, et petit à petit, la muse populaire s'enrichit des oeuvres d'un certain nombre de poètes illettrés. Fousés par cette passion du chant, qui était pour eux comme une seconde nature, les anciens Canadiens se firent bientôt eux-mêmes chansonniers. Dans les fricots, les veillées, aux chantières, au cours des longs voyages en canot, habitants et voyageurs composaient et apprenaient des chansons. Et c'est ainsi que s'est formé notre folklore, l'un des plus riches et des plus savoureux que l'on puisse concevoir. Mais voilà que l'instruction devient plus répandue et que cet héritage gaulois tombe entre les mains de grammairiens d'un point de secrets. Crémazie en tête, nos littérateurs mettent à leur crédit nombre de nouveaux couplets. Dans la suite des années, d'autres les imitent et, grâce à concours de musiciens, nous voilà en présence d'un répertoire national d'une grande valeur et d'un intérêt plus qu'ordinaire. Depuis une décennie surtout, et particulièrement depuis la fondation du Carillon Canadien par Charles Marchand, secondé par Oscar O'Brien

et Maurice Morrisset, la chanson canadienne a pris un essor jusqu'à présent inconnu. Après avoir déjà chanté dans au-delà de cinq cents paroisses et villes et devant près d'un demi-million de personnes, Charles Marchand s'est révélé le grand apôtre de la bonne chanson, tant ancienne que moderne. Chaleureusement applaudi, d'abord par ses compatriotes — aux États-Unis comme au Canada — voilà que Marchand est en train de soulever l'enthousiasme des populations de langue anglaise. Il est actuellement en tournée dans les provinces de l'Ouest Canadien, sous les auspices du National Council of Education, il donne une série de concerts dans les principaux centres. En effet, grâce aux excellentes traductions que vient d'en faire le directeur de la Publicité du Pacifique Canadien, M. John Murray Gibbon, un bon nombre de nos vieilles chansons retentissent aux oreilles attentives et charmées des groupes anglo-saxons. Travailleur infatigable, esprit large, écrivain remarquable et grand ami des Canadiens français, John Murray Gibbon a mis toute son âme et tout son cœur dans l'oeuvre qu'il a entreprise de faire connaître, dans les milieux de culture anglophone, le folklore et les chansons du Canada français. N'est-ce pas au département dont il a la direction, au Pacifique Canadien, que l'on doit, depuis quelques années, la publication de recueils de chansons et de légendes canadiennes dans la langue anglaise? C'est par son initiative que s'est formé le National Council of Education, il donne une série de concerts dans les principaux centres. En effet, grâce aux excellentes traductions que vient d'en faire le directeur de la Publicité du Pacifique Canadien, M. John Murray Gibbon, un bon nombre de nos vieilles chansons retentissent aux oreilles attentives et charmées des groupes anglo-saxons. Travailleur infatigable, esprit large, écrivain remarquable et grand ami des Canadiens français, John Murray Gibbon a mis toute son âme et tout son cœur dans l'oeuvre qu'il a entreprise de faire connaître, dans les milieux de culture anglophone, le folklore et les chansons du Canada français. N'est-ce pas au département dont il a la direction, au Pacifique Canadien, que l'on doit, depuis quelques années, la publication de recueils de chansons et de légendes canadiennes dans la langue anglaise? C'est par son initiative que s'est formé le National Council of Education, il donne une série de concerts dans les principaux centres. En effet, grâce aux excellentes traductions que vient d'en faire le directeur de la Publicité du Pacifique Canadien, M. John Murray Gibbon, un bon nombre de nos vieilles chansons retentissent aux oreilles attentives et charmées des groupes anglo-saxons. Travailleur infatigable, esprit large, écrivain remarquable et grand ami des Canadiens français, John Murray Gibbon a mis toute son âme et tout son cœur dans l'oeuvre qu'il a entreprise de faire connaître, dans les milieux de culture anglophone, le folklore et les chansons du Canada français. N'est-ce pas au département dont il a la direction, au Pacifique Canadien, que l'on doit, depuis quelques années, la publication de recueils de chansons et de légendes canadiennes dans la langue anglaise? C'est par son initiative que s'est formé le National Council of Education, il donne une série de concerts dans les principaux centres.



COIN DES ENFANTS

LA FUITE DU TEMPS

S'il est ici-bas une chose rapide, insaisissable et cependant précieuse, c'est le temps. Fluide comme l'eau, invisible comme l'air, il coule autour de nous sans que nous puissions nous rendre compte de son passage fugitif.

Des premiers âges du monde, la fuite du temps a inquiété les hommes et ils se sont préoccupés de le mesurer. Au Japon, il y eut l'heure du serpent, l'heure du crapaud, l'heure de la tortue; et aussi l'heure du coq, l'heure du lazard, l'heure du dragon.

Quelle infinie variété d'aspect prennent ces objets, dès que la fantaisie et l'art s'occupent de leur donner une forme extérieure séduisante! Il y eut des montres en forme d'oeuf, d'étoile, d'oignon. On les porta suspendues au cou, agrafées sur la poitrine, glissées dans la ceinture, et de nos jours, en bracelets formant de vrais bijoux.

UN CONTE PAR SEMAINE

SIMONNE LIT LE JOURNAL

Simonne a quatre ans; elle est très précoce. Ayant vu grand-père installé dans son fauteuil et très occupé à lire le journal, la petite fille songe que ce doit être bien intéressant.

Comment, Simonne, s'exclame-t-elle, étonnée de voir le journal entre les mains de la petite fille, tu sais lire? Simonne se rengorge. «Mais oui, je sais lire! dit-elle avec aplomb. — Et le journal l'intéresse? — Beau-coup!»

PETIT COURRIER

J. M. V. — Bienvenue à la nouvelle petite cousine. Merci de votre photo, cela m'a fait plaisir de connaître cette petite amie nouvelle. Continuez à faire la joie de votre maman. Comme vous me le demandez, je prie-rais pour vous.

de distinguer l'heure pendant la nuit: celles-là furent précieuses au front, pendant les années de guerre, pour nos soldats plongés dans les ténèbres des tranchées.

Quant aux pendules, que de formes différentes, que de «sujets»! ... Mais le réveil-matin du cultivateur ou de l'ouvrier marque plus d'heures joyeuses que les luxueuses horloges du riche plein de soucis!

Ce temps précieux que nous mesurons, ce temps railleur que rien n'arrête et qui nous nargue dans le timbre des pendules, est un don de Dieu. Le Créateur nous en a fait la grâce, pour que nous l'employions selon sa volonté et pour le salut de notre âme.

Enfin, il en est aussi que nous supportons péniblement, et durant lesquelles nous avons besoin de faire appel à toute notre force d'âme! ... Ce sont les heures de maladie, de deuil, de souffrance physique ou morale, mettant à la torture notre pauvre chair ou notre pauvre esprit.

Tout passe ici-bas: le grand flot de l'éternité nous attend à l'heure que le Seigneur aura marqué. Efforçons-nous d'être prêts à partir vers le royaume céleste, seul pays où le temps ne fuira jamais!

Cousine LISETTE.

LE LOUP ET L'OIE

Il était une fois une jolie petite oie qui s'appelait Dandinette.

Un jour, sa maman l'envoya porter un panier rempli de provision chez sa grand-mère, qui habitait le village voisin. Elle lui recommanda de ne pas s'arrêter en route.

Après avoir embrassé sa maman et ses frères et sœurs ... Dandinette partit, portant à son petit bras le panier de provisions.

Jeune et étourdie, comme les oisillons de son âge, elle fut vite vite les chaudes recommandations et sa bonne maman, et fatiguée, elle s'assit sur le bord du chemin.

Elle contemplant les oiseaux, les papillons, les mouches qui volaient dans le ciel; quand, tout à coup, une grosse voix la fit tressaillir. C'était le loup! «Où vas-tu, comme cela? lui demanda-t-il.

Tandis que le loup s'éloignait, la petite oie s'amusa follement à courir après les mille insectes qui fourmillaient dans l'air.

Puis, la nuit tomba vite; le panier à son bras, elle courut vers la chaumière de sa grand-mère, tira le cordon et entra dans la pièce.

«Bonjour, dit une grosse voix. — Bonjour, grand-mère, répondit la petite un peu effrayée. — C'est toi, ma mie, approche-toi que je te voie mieux.»

Hors du lit, le loup se précipita et emporta dans sa croc la pauvre petite oie. ... puis il la dévora à belles dents, et bientôt il n'en resta que d'infortunés débris.

LE COIN DU CURIEUX

L'INTELLIGENCE DES ABEILLES

Le célèbre de Layens voulut se rendre compte combien d'abeilles en une heure, entraient ou sortaient de la ruche.

Il prépara une ruche spéciale. L'entrée était construite de façon à ne laisser passer qu'une abeille à la fois; de plus, un plancher léger, basculant sous le poids d'une abeille, fermait un circuit électrique et mettait en branle une sonnerie.

De Layens, confortablement installé dans un fauteuil, commença à noter les coups de sonnette. Après le troisième coup, tout s'arrêta. Intrigué, le savant se rendit à la ruche et trouva le plancher à bascule scellé avec de la cire.

De Layens enleva la cire, rendit au plancher sa mobilité et attend. Un premier insecte se présente, et, sentant le sol se dérober sous lui sort précipitamment de la ruche et se met en observation.

Après avoir embrassé sa maman et ses frères et sœurs ... Dandinette partit, portant à son petit bras le panier de provisions.

Après avoir embrassé sa maman et ses frères et sœurs ... Dandinette partit, portant à son petit bras le panier de provisions.

Après avoir embrassé sa maman et ses frères et sœurs ... Dandinette partit, portant à son petit bras le panier de provisions.

Après avoir embrassé sa maman et ses frères et sœurs ... Dandinette partit, portant à son petit bras le panier de provisions.

Après avoir embrassé sa maman et ses frères et sœurs ... Dandinette partit, portant à son petit bras le panier de provisions.

Après avoir embrassé sa maman et ses frères et sœurs ... Dandinette partit, portant à son petit bras le panier de provisions.

Le concours s'est ouvert le 1er novembre et se continuera pendant 52 semaines.

Le concours s'est ouvert le 1er novembre et se continuera pendant 52 semaines.

Le concours s'est ouvert le 1er novembre et se continuera pendant 52 semaines.

Table with columns: Parquet, Propriétaire, Race, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, P.H., T., TOTAL. Lists various breeders and their results.

Premier parquet pour la semaine: J. A. Carr ... 38.2 points, J. K. Laflamme ... 33.6 points, O. Cormier ... 33.1 points.

L'oiseau No. 4 appartenant à W. A. Carr est 1er du concours à date avec 40.6 points (43 oeufs).

L'oiseau No. 2 appartenant à J. K. Laflamme est deuxième avec 39.2 points (42 oeufs).

L'oiseau No. 6 appartenant à la Sta. Exp. Ste-Anne est 3ème avec 37.7 points (43 oeufs).

L'oiseau No. 5 appartenant à Jos. Gavrilchuk est 4ème avec 37.0 points (44 oeufs).

Température Minimum 21 degrés F. Température Maximum 29.8 degrés F.

A. I. Jubainville, Gérant du Concours. J. A. Ste-Marie, Régisseur.

Elle guérira un rhume. — Les rhumes sont les maladies les plus fréquentes de l'humanité et s'ils sont négligés, peuvent causer de sérieux désordres.

Pas de remède semblable pour l'Asthme. — Le remède du Dr Kellogg est tout différent des autres remèdes solitaires pour l'Asthme.

quelques jours. Mon père travailla, dans les environs; nous retournerons chez-nous demain.

—Ce n'est guère probable que nous nous rencontrerions, répondit-elle, avec un ravissant sourire. Encore une fois, adieu!

—Vous, vous n'avez vu personne dans les environs. — Un moment où je suis tombé, n'est-ce pas, mignonne?

—Personne, Monsieur. Oh! c'était si terrible, vous savez! J'ai entendu le bruit produit par le contact de votre tête avec le rocher!

—Et vous êtes venues à mon secours. — Comment vous remercier, enfant! Sans vous... Mais, je me sens mieux, beaucoup mieux.

—Paul ne put s'empêcher de sourire; cette frêle enfant, lui servant de support, à lui, qui était d'un si respectable poids!

—Paul ne put s'empêcher de sourire; cette frêle enfant, lui servant de support, à lui, qui était d'un si respectable poids!

—Paul ne put s'empêcher de sourire; cette frêle enfant, lui servant de support, à lui, qui était d'un si respectable poids!

—Paul ne put s'empêcher de sourire; cette frêle enfant, lui servant de support, à lui, qui était d'un si respectable poids!

—Paul ne put s'empêcher de sourire; cette frêle enfant, lui servant de support, à lui, qui était d'un si respectable poids!

LE BRACELET DE FER. Grand roman Canadien inédit par Mme A. B. Lacerte.

Tout droit de reproduction, traduction, adaptation au théâtre et au cinéma, réservé par EDOUARD GORAND. 4225, Ste-Elisabeth, - Montréal. ou l'on peut se procurer le volume au prix de 30 sous l'unité.

Et Réjanne de dire, en désignant les fleurettes bleues: —N'est-ce pas qu'elles sont étranges! Ces fleurs, couleur de firmament? Ne dirait-on pas des yeux d'ange? Ne vous regardent-elles pas? —C'est une idée fort poétique, ma chérie!

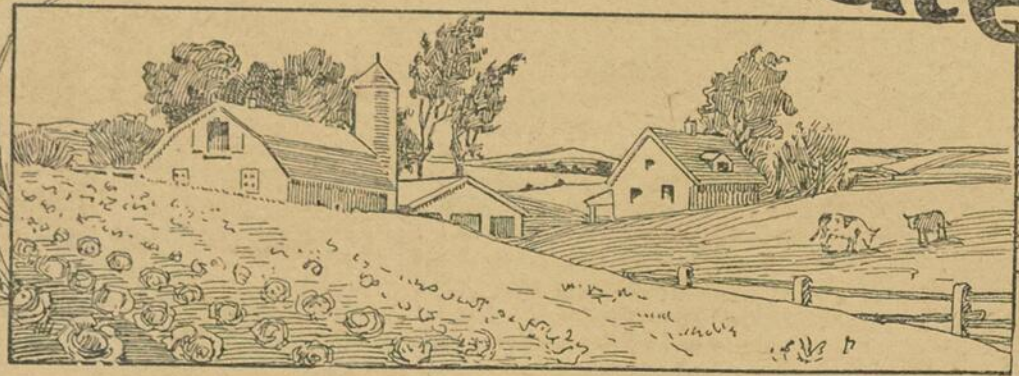
Agents. Nous offrons une position permanente avec retour hebdomadaire dans la vente de nos marchandises, comprenant variétés exclusives d'articles, rustiques, attachés à la commande du client, racines en entier.

Val-Rita, Ont. Spécial. Le 5 janvier, en l'église de Val-Rita, Ont., a été célébré le mariage de M. Alfred Fortin, fils de M. Eugène Fortin de Saint-Aubert, comté de l'Islet, avec Mlle Emma Berts, de cette paroisse.

Page du Cultivateur

PRINCIPAUX COLLABORATEURS:

ALPH. LAFLAMME, Agronome, Beauveville.
 JOS. FERLAD, Insp. des semences, St-Martin.
 LUCIEN DUPUIS, Gérant Coop. Fédérés, St-Georges.



NOBLESSE DE L'AGRICULTURE

Il semble rester peu de chose à écrire sur ce sujet, car le thème a déjà été repris sur tous les tons et pour toutes les classes de la société. Qu'on me permette, cependant, d'y revenir à mon tour et d'essayer de grouper en un seul tableau les principales raisons qu'on a d'estimer l'agriculture.

An cultivateur appliqué à sa tâche journalière, je dirai de lever un peu la tête, de regarder plus haut que son travail et de penser à la beauté et à la dignité d'une profession qui ne manque ni de l'une ni de l'autre. C'est ainsi que lui viendront de réels sentiments de fierté, un puissant réconfort et un plus grand amour de son état.

Trois éléments contribuent à la noblesse d'une profession.

1. — Les circonstances de son institution.
2. — L'extension de ses bienfaits.
3. — Les qualités qu'elle requiert chez l'artisan.

INSTITUTION DE L'AGRICULTURE.

L'agriculture a été instituée par Dieu à l'origine du monde. C'est Lui qui fit l'homme roi de la création et lui donna les fruits de la terre comme moyen de son existence. La nourriture est la grande nécessité de la vie humaine et la culture de la terre est la tâche qui répond à cette nécessité.

Quand un homme est au service d'une puissante organisation, il en est fier. Il est heureux de consacrer son temps et ses énergies en coopération avec tous les membres de cette institution pour participer à la force qu'elle représente.

S'il travaille pour un roi, il s'enorgueillit de remplir un rôle établi par un si illustre personnage; il est content de collaborer à l'oeuvre de son souverain parce qu'un peu de gloire en jaillit sur lui.

L'agriculteur, lui, accomplit une tâche instituée par Dieu lui-même — la seule qui puisse revendiquer une telle institution, une tâche associée à la création elle-même. Il prépare la terre, il sème, et comme l'oeuvre qu'il doit accomplir dépasse les forces humaines, il lui faut une aide, un secours tout-puissant; c'est Dieu qui lui donne. L'homme sème, mais c'est Dieu qui donne la croissance et la maturité. On peut donc dire de celui qui cultive la terre, qu'il accomplit un travail prescrit par Dieu lui-même et qu'il l'exécute en collaboration avec Dieu.

NECESSITE DE L'AGRICULTURE

L'agriculture est de première nécessité pour le genre humain. Depuis la création aucun homme n'a vécu sans demander chaque jour à la terre de quoi se sustenter. L'agriculture est indispensable pour la vie de l'humanité. L'or ne vaut rien si on ne peut, en définitive, l'échanger pour des produits agricoles.

De plus, l'agriculture est la véritable richesse d'un pays.

Pendant que le commerce ne fait que manipuler les valeurs, l'agriculture crée, en quelque sorte de nouveaux revenus. Chaque année elle produit des richesses qui n'existaient pas auparavant. Ainsi, au printemps de 1926, nous ne possédions pas les 400,000,000 de minots de blé qui sont sortis des plaines de l'Ouest, en un seul été; nous n'avions pas les quelques 50,000,000 de livres de beurre et de fromage qui ont été produits pendant la dernière saison; ni les 7 à 8 millions de piastres de légumes et fruits qui ont été récoltés dans nos jardins et nos vergers. Ainsi, dans chaque province, que de produits nouveaux qui sont le fruit du travail agricole. Aussi est-il d'usage de considérer la richesse de la campagne comme la baromètre des affaires d'un pays. Quand l'agriculture va bien le pays est en bonne situation. Toute la population se ressent de l'état de prospérité de l'agriculture. Cette profession n'est pas seulement nécessaire à la vie humaine, elle est aussi à la base du bien-être des peuples.

Qualités nécessaires à l'agriculteur.

Enfin, l'agriculture est une profession qui demande l'exercice de toutes les facultés humaines.

La force, le courage,

L'énergie, l'ardeur au travail, le dévouement d'un homme laborieux et honnête ont toujours fait l'admiration de tout le monde. Ce qu'il faut condamner c'est l'excès qui débilite et rend malade. Rien ne peut mieux soutenir les forces de l'homme qui travaille que les

PILULES MORO

comme le prouve la déclaration suivante de M. O. Robillard, Farham, P. Q.:

"Depuis que j'ai pris les Pilules Moro je les conseille aux hommes que je sais fatigués et affaiblis, convaincu que je suis du bien qu'ils en retireront. Je dois à ce remède d'avoir recouvré mes forces dépensées à un travail ardu et que les intempéries de chaque saison rendaient encore plus déprimant. J'y avais contracté des maux de reins et des douleurs de rhumatisme que j'avais essayé de traiter de différentes façons, mais sans bon résultat. Une quinzaine de boîtes de Pilules Moro m'ont ramené à la santé."



M. O. Robillard

CONSULTATIONS GRATUITES aux hommes, par lettres ou à nos bureaux, 1570, rue Saint-Denis. Notre médecin est à votre disposition tous les jours, de 9 heures du matin à 8 heures du soir (excepté les dimanches et fêtes religieuses). Vous serez satisfaits des conseils qu'il vous donnera pour rien. Il vous est impossible de vous soigner à meilleur marché.

En vente partout, ou par la poste, 50 sous la boîte.
 COMPAGNIE MEDICALE MQRO, 1570, St-Denis, Montréal

N'est pas agriculteur qui veut...

Pour rencontrer toutes les exigences de cette profession, il faut un ensemble de qualités physiques, intellectuelles et morales plus qu'ordinaires.

Être un vrai cultivateur, cela suppose des qualités qui n'appartiennent qu'à une élite. L'agriculture exige une forte somme de travail manuel, le cultivateur doit donc posséder toutes les qualités d'un bon manoeuvre; il doit avoir une bonne santé, de la force, de l'endurance, de l'activité et beaucoup d'habileté.

L'agriculteur est non seulement un manoeuvre, il est aussi et surtout un chef. Il est le maître de ses activités et son action s'étend à bien des domaines. C'est lui qui ordonne et dirige le travail dans le grand atelier qu'est la ferme. C'est lui qui détermine le nombre de ses bestiaux, l'étendue de chaque culture, la nature des industries pour transformer et tirer le meilleur parti des produits et sous-produits de la ferme. Il doit conduire son entreprise de manière à s'assurer le plus de revenus possible. Le cultivateur doit donc être un habile administrateur; être doué, par conséquent, d'un jugement sûr. Ne doit-il pas, la plupart du temps, compter avec des facteurs dont la valeur n'est pas représentée par des chiffres; surtout quand il s'agit de donner à chaque chose, à chaque opération, l'importance qu'il convient et d'établir un prix de revient.

L'agriculture renferme aussi une partie commerciale très importante. Les revenus du cultivateur sont formés des bénéfices réalisés sur les ventes. Il faut donc que ces ventes soient faites au plus haut prix du marché et dans des conditions voulues pour laisser une marge suffisante de profits. Le cultivateur doit donc, en plus, être un bon négociant. Mais ce n'est pas tout... Le cultivateur doit être aussi un homme de science. Il garde différentes espèces d'animaux, cultive des plantes très variées, travaille des sols de toutes compositions; il possède un verger, un jardin, un rucher. C'est pourquoi il lui faut des connaissances nombreuses. Il a besoin de connaître les lois de l'alimentation, les différentes races d'animaux et les aptitudes de chacune, les plantes fourragères de toutes sortes, les meilleures variétés de grain, et les méthodes de cultures les plus efficaces. La nature et les qualités des différents terrains les moyens de maintenir la fertilité doivent lui être familiers; il doit aussi être habile à faire donner le maximum de rendement au jardin, au verger et au rucher.

La prévoyance, la prudence, l'initiative sont aussi des qualités nécessaires au cultivateur.

C'est donc avec beaucoup de vérité que l'on proclame la beauté de l'agriculture, et le cultivateur à la plus grandes raisons d'estimer sa profession, d'être fier d'un si noble état.

JOSEPH FERLAD,
 Ingénieur-Agricole.

RAPPORT SUR LE COMMERCE DES OEUFS ET DES VOLAILLES

Oeufs

Les arrivages d'oeufs frais dans toutes les provinces, à l'exception de la Colombie-Britannique n'ont pas encore augmenté, et arrive toujours des oeufs des Etats-Unis aux grands centres de consommation canadiens pour combler le déficit dans la production des oeufs domestiques.

Deux wagons d'oeufs frais de la Colombie-Britannique sont arrivés à Montréal et à Toronto et ces oeufs ont été absorbés rapidement dès l'arrivée, mais ils n'ont eu presque pas d'effet sur les prix. La qualité d'oeufs venant de la Colombie-Britannique et expédiés sur l'Est a été très facile cette année. Les expéditeurs de Vancouver ne peuvent remplir toutes les demandes qui leur arrivent. Une maison de Montréal a acheté deux wagons à Seattle.

La consommation des oeufs est exceptionnellement bonne. La qualité des oeufs reçus paraît donner satisfaction aux consommateurs qui mangent plus d'oeufs, aussi bien dans les grands centres de consommation qu'à la campagne. Un des principaux journaux de Montréal faisait, il y a quelques jours, le commentaire suivant: "Le ton des oeufs est toujours très ferme, mais il n'y a pas eu de changement sensible dans les prix. Le chiffre d'affaires est considérable, indiquant une bonne demande pour consommation, en raison de la qualité supérieure des produits offerts en vente."

Cette déclaration, volontairement offerte par un journal influent et important, est une preuve de l'amélioration réelle qui s'est produite dans la qualité des oeufs vendus aux consommateurs depuis que la campagne pour l'amélioration de la qualité a été entreprise, et depuis que les règlements du classement ont été mis en vigueur. Il est difficile d'évaluer les bienfaits que les producteurs et le commerce en générale ont tiré de cette initiative, mais ils doivent se chiffrer par une somme considérable. La lutte a été longue et pénible, mais les résultats que l'on a obtenus démontrent amplement des efforts qu'il a fallu déployer.

En ce qui concerne les oeufs d'entrepôt les stocks diminuent rapidement. Il ne reste presque plus d'oeufs d'entrepôt dans les provinces des prairies. Edmonton et Calgary sont à sec et tirent sur le C.-B. pour le

surplus que cette province peut leur fournir. Il devrait en résulter une hausse dans la valeur des oeufs d'entrepôt au Canada, mais les prix sont réglés par les cours des produits des Etats-Unis. Les oeufs d'entrepôt sont aujourd'hui à 35c par douzaine sur le marché de Chicago et ils peuvent être livrés à Montréal ou Toronto pour environ 39 à 40c.

Le commerce des oeufs frais des Etats-Unis a quelque peu faibli sous l'effet des arrivages plus considérables. Les oeufs de la côte du Pacifique sont arrivés en plus grande quantité sur l'Est. Les prix des oeufs d'entrepôt ont beaucoup fléchi; la livraison a été un peu plus ferme à la fin de décembre. Voici les derniers chiffres par télégramme: oeufs frais de Chicago 42 à 45, Dec. réfrigérés 35, oeufs frais futurs, livraison en janvier 43, février 32 7/8. New-York extra frais premiers 52 à 55, premiers 48 à 50. De choix de poules 61 à 62, Dec. rfg. 37. Volailles

L'intérêt dans les volailles se ramène à mesure que les vacances de Noël se rapprochent. En général les poulets et les poules ne sont pas grandement affectés par la demande de Noël, mais il existe une vive demande pour le surplus pour l'entrepôt à cause du mouvement rapide des volailles en vie pendant les mois de l'été. Les dindons se vendent spécialement pour Noël et les commerçants s'occupent principalement de ce commerce à l'heure actuelle. Le marché semble être assez bien établi pour le moment. Quelques wagons venant des provinces des Prairies sont arrivés à Toronto et Montréal. On signale la vente d'un wagon de dindons préparés cette semaine No 1, 14 livres et plus 42, 10 liv. à 14, 8 à 10 liv. 38, No. 1 tons poids 33, f. b. à Régina pour expédition à Toronto.

On dit que Buffalo offre 38 pour les dindons en vie livrés. Dans la partie sud de l'Ontario, dans le district du lac Erie, on offre jusqu'à 37c la livre pour les dindons en vie. Le prix des oeufs est un peu plus ferme, mais ces volailles sont bon marché par comparaison au prix des dindons.

MONTREAL — Oeufs. Le marché est toujours ferme sur les oeufs frais et les oeufs d'entrepôt. Pendant la semaine il est arrivé quatre wagons d'oeufs frais extras, premiers et extras de poulets, venant de Vancouver et ils ont été envoyés immédiatement à l'arrivée. Le dernier wagon a été livré à Montréal, extras 59 1/2 premiers 54 1/2, extras de poulettes 49c. Pendant la semaine finissant le

DONNE LA FORCE DE COMBATTRE LES RHUMES

Le Remède du Père Jean chasse les toux opiniâtres.

Tout rhume est dangereux. Même s'il ne débute pas en attaque de grippe prolongée ou en la redoutable pneumonie, il y a toujours danger de voir s'affaiblir la membrane délicate de la gorge et les conduits respiratoires et le système entier devenir sujet à d'autres affections. Logiquement, le moyen de dérouter une toux ou un rhume est de reconstituer les forces. Voilà ce qu'accomplit Le Remède du Père Jean.



Souvent, une seule bouteille du Remède du Père Jean suffit à vous remettre d'aplomb. M. Donat Dubouche de Rockland Est. Ont., a éprouvé la vérité de ce témoignage. Des que survint la température froide, il contractait toujours le rhume parce que son organisme n'y pouvait résister. "Un jour", écrit-il, "je vis l'annonce du Remède du Père Jean et décidai d'en faire l'essai. Avant que j'eusse fini la première bouteille, mon rhume avait complètement disparu et après la seconde, je ne toussais plus du tout. Le Remède du Père Jean m'a été si sécuritaire que je le recommande constamment à tous mes amis." Le Remède du Père Jean compte plus de 70 années de succès comme protecteur des hommes, des femmes et des enfants contre les toux et les rhumes opiniâtres et entrecroisés qui affaiblissent le système. Il adoucit et soulage les conduits respiratoires, chasse les impuretés et refait virtuellement les chairs et les forces usées.

Malgré que la prohibition existe dans notre place, tout citoyen a le droit d'acheter de tout épicer licencié de la Province, les Bières, Porter ou Lager dont il a besoin pour son usage personnel, et se les faire expédier directement à son adresse, soit par express ou par fret.

En vous adressant à aucun des épiciers licenciés, à Québec, vous recevrez des formules de commandes avec listes de prix des CELEBRES BIÈRE ET PORTER BOSWELL, et ils s'occuperont de remplir promptement toutes commandes.

QUELQUES LICENCIES: Adj. Drouin, 361 rue St-Paul; Ls. Mercier & Cie, 117 rue St-Paul; P. L. Turgeon, Eng., 15 Marché Finlay; Frs. Bourret, Eng., 145 rue St-Paul; J. P. Guy, Eng., 152 rue St-Paul; J. A. Beaudet, 20 Marché Champlain; J. R. Garneau, 37 Scas le Fort; Jos. Bélanger, 363, rue St-Paul.

La BRASSERIE BOSWELL La première Brasserie au Canada Fondée en 1668.

ner une exagération de sa consommation. Si un sujet craintif s'amusait à avaler une quantité de miel, il abîmerait son estomac. La fonction digestive une fois déréglée, on court facilement le risque de diminuer la résistance de l'organisme, base essentielle de la lutte contre les infections.

Si on éprouve quelques sensations désagréables du côté des reins l'emploi du miel reste en général permis; dans ces cas, sauf avis médical contraire, il semble nécessaire de supprimer ou de diminuer l'emploi du sucre sous toutes ses formes, pour mieux s'en tenir au miel.

L'influence bienfaisante du miel ne doit pas faire croire qu'on est par ce fait dispensé d'autres mesures hygiéniques. Une ramécée contre les infections n'existera jamais. La science nous offre, de temps à autre, un nouveau moyen de préservation, mais c'est également dans le pouvoir de chacun de veiller contre les attaques des microbes.

Le miel de Québec est le produit le plus succulent et le plus doux au monde. Lorsque vous achetez du miel, exigez que ce soit du miel de Québec.

La loi permet l'importation des Bières et Porter pour usage personnel.

Malgré que la prohibition existe dans notre place, tout citoyen a le droit d'acheter de tout épicer licencié de la Province, les Bières, Porter ou Lager dont il a besoin pour son usage personnel, et se les faire expédier directement à son adresse, soit par express ou par fret.

En vous adressant à aucun des épiciers licenciés, à Québec, vous recevrez des formules de commandes avec listes de prix des CELEBRES BIÈRE ET PORTER BOSWELL, et ils s'occuperont de remplir promptement toutes commandes.

QUELQUES LICENCIES: Adj. Drouin, 361 rue St-Paul; Ls. Mercier & Cie, 117 rue St-Paul; P. L. Turgeon, Eng., 15 Marché Finlay; Frs. Bourret, Eng., 145 rue St-Paul; J. P. Guy, Eng., 152 rue St-Paul; J. A. Beaudet, 20 Marché Champlain; J. R. Garneau, 37 Scas le Fort; Jos. Bélanger, 363, rue St-Paul.

La BRASSERIE BOSWELL La première Brasserie au Canada Fondée en 1668.

HISTOIRE VRAIE

Il y a quelque temps, une jeune fille se présente dans un bureau d'assurance à Montmagny, pour demander un emploi. L'agent lui demande si elle savait la sténographie. Certainement, monsieur, lui répondit-elle. Très bien, voulez-vous prendre cette petite lettre, s'il vous plaît et lui dicta la lettre suivante:

LE MIEL, DANS CERTAINS CAS, EST UN EXCELLENT ANTISEPTIQUE DE L'APPAREIL DIGESTIF

Tout le monde sait que le miel est un aliment agréable. Sa valeur sera actuellement rehaussée à la suite de recherches récentes qui établissent d'une façon indiscutable l'action du miel sur certains microbes dangereux.

M. W. Saculet, un bactériologiste américain, a fait des expériences instructives avec un grand nombre de germes morbides. Il sera surtout important d'apprendre les résultats concluants obtenus avec les bacilles de la fièvre typhoïde et de la dysenterie. Les deux maladies sont trop graves pour qu'on ne soit pas heureux de connaître un moyen nouveau de les éviter.

Si on laisse les bacilles de la fièvre typhoïde ou paratyphoïde dans le miel pur ils y périssent après environ 24 heures. Lorsqu'il s'agit du microbe qui provoque la dysenterie, la présence du miel suffit pour le tuer déjà après dix heures.

Pendant une épidémie, les microbes sont souvent introduits dans le tube digestif sans qu'on n'y prenne grande attention. L'eau et les aliments de toutes sortes peuvent être souillés par l'agent d'infection et déclencher l'affection morbide. Grâce à l'emploi du miel, l'action nocive du microbe virulent pourra certainement être affaibli sinon neutralisé complètement.

L'utilité du miel ne doit pas ame-

(Dictée)
 Monsieur,
 J'accuse réception de votre honoree en date de ce jour.
 J'ai référé à notre avocat la plainte au sujet du paiement des cotisations de votre enfant.

Quand un décès de monsieur Boucher, vous devez fournir les documents suivants livre de reçus, extrait de baptême, extrait de sépulture, certificat du médecin, certificat d'identification, certificat de contrat de mariage.

Le Conseil Exécutif m'a autorisé à remercier votre succursale pour le recrutement de quatre nouveaux membres depuis le commencement du concours d'agents, et il espère que votre succursale pourra assez facilement recruter deux membres par mois d'ici la fin de l'année.

Espérant que vous m'écrirez je demeure,
 Votre tout dévoué,
 Monsieur X...

(Reproduction)

Monsieur,
 Jaquette de réception de votre honoree est en tête de ce char.
 J'ai référé à notre avocat la plainte au sujet du paiement des cotisations du veau enfant.

Quand aux dés, si monsieur est bouché vous devrez me venir à l'école de les docteurs s'ennuient; libre de latte, extrait de balaine, extrait de morue, sept gigots de déficientes, aide de nation, système est contraire au mariage.

Des conseils excellents m'ont autorisés à renverser votre successeur. Donnez-le secrètement quatre nouveaux membres. Depuis le commissaire du concours tournant et il semble que votre sucre pourrait assez fa-



Matin, Midi ou Soir
Le THE KING COLE
est Rafraichissant



Facile, n'est-ce pas la sténographie! Comparez la reproduction avec la dictée et vous verrez.

AU PREMIER FRISSON
 PRENEZ
PAINKILLER
 PERRY DAVIS
 PREVIENT
RHUMES GRIPPE

Café "VICTORIA"
 Célèbre par sa saveur
 EN BOITES HERMETIQUEMENT SCÉLÉES
 LAPORTE MARTIN LIMITEE

ENVOYEZ NOUS VOS
VOLAILLES, GIBIERS, OEUFS BEURRE ET PLUMES
 NOUS ACHETONS EN TOUT TEMPS
 Demandez nos prix - nous les garantissons une semaine à l'avance
P. POULIN & COMPAGNIE-LIMITEE
 Maison Etablie depuis au-delà de 60 ans
 36-39 Marché Bonsecours - Montréal

1928
 LA BOISSON DES HOMMES FORTS
Gin Canadien
 Melchers
Croix d'or
 La Boisson des Canadiens
 Fabriqué à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral.
 Le Gin le plus pur qui existe. Rectifié quatre fois, vieillit en entrepôt pendant des années.
 TROIS GRANDS DE FLACONS
 Gros : - 40 onces \$3.65
 Moyens : - 26 onces \$2.55
 Petits : - 10 onces \$1.10
 Distillerie à Berthierville
MELCHERS DISTILLERY CO., LIMITED - MONTREAL

LA TERRE À BOIS DU CULTIVATEUR

Par Rosaire Vain, i. f.

De nombreux cultivateurs possèdent un petit domaine boisé—ce qu'ils appellent une terre à bois—où ils vont couper les arbres dont ils ont besoin pour se chauffer, réparer leurs clôtures, leurs bâtisses, leurs voitures, etc. etc. Il en est qui l'exploitent en vue d'en vendre les produits, soit le sucre ou le sirop d'érable, soit le bois de sciage, soit le bois à pulpe.

On voit souvent de ces propriétaires agir avec la dernière imprévoyance et profiter d'une hausse du marché des bois pour dépoller presque complètement leurs terres boisées au profit des usines à pulpe. En forêt, la récolte est tellement lente à venir qu'il est bon d'y regarder deux fois avant de l'enlever. Il faut penser à l'avenir et songer que nos descendants auront tout autant que nous besoin de bois pour se chauffer, se bâtir, etc.

On ignore généralement qu'il est possible de faire subir à la forêt certains traitements propres à améliorer sa condition et à favoriser son accroissement. Un lot à bois peut être cultivé aussi bien qu'un champ de patates, de navets, ou de choux. Si pour obtenir un bon rendement de ces derniers produits, il faut, à différentes époques, les éclaircir, les sarcler et les renchasser, de même pour avoir une belle forêt, il faut, selon les circonstances et les besoins, aller de temps à autre la visiter, y pratiquer le sarclage éclaircie et le dégagement.

On s'imagine que du moment qu'ils ont la vie, les arbres sont capables de se tirer d'affaire tout seuls et que l'on ne doit rien faire pour les aider à grandir et à se multiplier. C'est une erreur. Les cultivateurs, à quelques exceptions près, ont pour habitude, lorsqu'ils ont besoin de bois, d'enlever les beaux arbres. Dans certains cas, l'opération a un bon effet, dans d'autres cas, c'est une pratique réellement désastreuse.

La première chose qu'un cultivateur doit faire dans sa terre à bois, c'est d'y couper les arbres morts, malades et chétifs. Ceux qui sont mal conformés—qu'ils soient crochus, trapus ou mal balancés,—doivent aussi être coupés, mais nous devons auparavant nous assurer s'ils abritent des jeunes plants assez nombreux et suffisamment denses pour jeter de l'ombre sur le sol, car on ne doit jamais perdre de vue que celui-ci doit être le moins possible exposé aux rayons du soleil. On recommande d'enlever les arbres malades ou morts, parce qu'ils sont généralement infectés d'insectes rongeurs et de microbes, qui se cherchent qu'une occasion propice pour s'attaquer aux bons arbres.

Le dégagement dans une forêt vierge

La lumière est le premier besoin de l'arbre: elle agit sur son feuillage comme l'air sur nos poumons. Aussi le cultivateur doit-il veoir à ce qu'elle soit dispensée avec mesure aux bons arbres qui composent sa terre à bois. Ces bons arbres, il est utile de le dire, ne sont pas nécessairement les plus gros, les plus longs et les mieux conformés. Ils peuvent être vieux, jeunes, petits ou très grands. De ce qu'un arbre est jeune et petit, il ne s'ensuit pas qu'il doive être classé comme inutile, ou sans valeur, et considéré comme indigne de notre attention et de nos soins. Ainsi donc tous les arbres, jeunes et vieux, petits et grands, du moment qu'ils sont sains et bien conformés, doivent être considérés comme bons. Est-ce à dire que, pour le plus grand bien de la forêt, ils doivent tous rester debout? Non! Prenons comme exemple une terre à bois quelconque; supposons que les arbres y sont serrés les uns contre les autres, que leurs cimes se touchent, se confondent, s'entrelacent et se nuisent entre elles. Chaque arbre veut dépasser son voisin et le dominer. C'est entre eux une lutte pour la vie. Regardez maintenant la forme de ces arbres. Ils sont longs, effilés, et sans branches de leurs basses à leurs cimes. Bien qu'étant de belle qualité et possédant déjà une grande valeur commerciale, ils ont, si l'on peut dire, un défaut: "est celui de vouloir se développer trop en hauteur et pas assez en grosseur. Quel moyen devons-nous employer pour opérer un changement dans ce mode de développement? Celui-ci: dégager un peu les cimes en abattant quelques arbres. Nous allons donc sarcler, comme on le fait dans un champ de navets, lorsque les plants sont trop forts, trop durs, pour employer l'expression courante. Dans ce champ, les jardiniers ont l'habitude d'arracher les plants de navets les plus nuisibles, parmi les moins beaux et d'y laisser les plus vigoureux.

Nous ferons exactement la même chose dans notre terre à bois et à battrons les arbres les moins beaux et les moins vigoureux, attendu qu'ils nuisent aux autres, mais nous aurons soin de voir ceci que leur enlèvement n'ait pas pour effet d'exposer la surface du sol à l'ardeur des rayons du soleil. Au bout de quelques années, nous pourrions remarquer que les arbres se sont développés proportionnellement beaucoup plus en diamètre qu'en hauteur. D'autre part, dès que leurs cimes auront cessé un certain développement, il devien-

Facile à faire du bon pain avec les GALETTES DE LEVAIN ROYAL. DIRECTIONS COMPLETES A L'INTERIEUR DE CHAQUE PAQUET. LA CIE E.W.GILLET LTEE. TORONTO MONTREAL QUEBEC

dra alors nécessaire de supprimer encore quelques sujets. Puis, après avoir ainsi continué un peu tous les ans nos opérations de sarclage, un moment viendra où les besoins de la forêt exigeront la coupe judicieuse et graduelle des arbres mûrs. C'est alors que nous recueillerons le fruit de nos labours et de nos soins.

Le nettoyage dans une vieille forêt.

Ce que nous venons de décrire se rapporte surtout à une forêt vierge, composée d'arbres relativement jeunes, d'assez belle venue et en voie de progrès. Mais les terres à bois de nos cultivateurs se présentent généralement sous un tout autre aspect. La hache y a fait bien souvent des ravages que seuls le travail, le temps et la patience pourront réparer. Qu'est-ce qu'on y voit? Des arbres renversés, morts ou mourants, infectés d'insectes et de microbes; d'autres debout mais également rongés par les maladies; d'autres mal conformés, de peu ou pas de valeur commerciale; d'autres sains et pleins de vie, mais arrêtés dans leur croissance faute d'espace et de lumière; d'autres rendus à maturité et qui devraient être coupés. Il en est de tous les âges, de toutes les grosseurs et de toutes les hauteurs. On aperçoit ici et là des vieux, des éclaircies où s'étaient les fougères ou autres plantes sans valeur. Parfois, quelques sujets isolés, d'apparence trapue, y développent un feuillage abondant.

Le traitement qu'il conviendrait de faire subir à une terre à bois de cette nature, où règnent jusqu'à un certain point le désordre et l'incohérence, est plus compliqué, plus difficile à exécuter que celui auquel nous avons soumis notre forêt vierge. Il est bien entendu que dans le cas présent, notre attention, notre travail et nos soins devront tendre vers un seul but: la régénération du lot à bois en partie ruiné et gaspillé. Par des opérations successives de nettoyage, de dégagement et de sarclage nous arriverons graduellement à lui donner une forme convenable et à le mettre dans un état de croissance et de productivité, qui donnera aux produits que nous en tirerons plus tard une plus value qu'on n'aura pas lieu de regretter.

Notre premier travail va consister à faire un peu de nettoyage. Nous couperons d'abord les arbres morts ou mourants, qu'il nous sera toujours possible d'utiliser comme bois de chauffage. En faisant ce travail, prenons tranquillement notre regard sur son voisin et le dominer. C'est entre eux une lutte pour la vie. Regardez maintenant la forme de ces arbres. Ils sont longs, effilés, et sans branches de leurs basses à leurs cimes. Bien qu'étant de belle qualité et possédant déjà une grande valeur commerciale, ils ont, si l'on peut dire, un défaut: "est celui de vouloir se développer trop en hauteur et pas assez en grosseur. Quel moyen devons-nous employer pour opérer un changement dans ce mode de développement? Celui-ci: dégager un peu les cimes en abattant quelques arbres. Nous allons donc sarcler, comme on le fait dans un champ de navets, lorsque les plants sont trop forts, trop durs, pour employer l'expression courante. Dans ce champ, les jardiniers ont l'habitude d'arracher les plants de navets les plus nuisibles, parmi les moins beaux et d'y laisser les plus vigoureux.

SCIEZ avec une scie SIMONDS. Garde plus longtemps son tranchant. Coupe plus facilement. Scie plus vite. SIMONDS CANADA SAW CO. LTD. MONTREAL VANCOUVER, ST-JEAN, N.B., TORONTO

c'est de forcer en quelque sorte la nature à donner naissance à de jeunes plants. Des arbres laissés debout tomberont des semences, qui germeront, nous l'espérons du moins, grâce à la chaleur des rayons solaires, auparavant interceptés par les cimes des sujets abattus. Au bout de quelques années, il serait surprenant que l'on ne vit pas sortir du sol un grand nombre de jeunes sujets. Nous pourrions alors couper les gros arbres que nous y avons laissés.

Continuons à parcourir notre petit domaine et à observer les formes multiples d'association, selon lesquelles se présentent les arbres qui le composent. Ici, c'est un vieux, les arbres sont absents; il faudra y faire des plantations. Là, c'est un autre vide, mais il n'y croît que quelques arbres rares, bas et chargés de branches de la tête aux pieds. Mieux vaudrait couper ces sujets isolés et trapus, puis rebolser à neuf.

Nous venons de voir quelques-uns des états sous lesquels une terre à bois peut se présenter et d'indiquer les règles à suivre pour en opérer la transformation, en vue de provoquer un accroissement plus rapide et plus complet du matériel ligneux. Il n'est pas possible, on le comprendra, de faire dans un simple article, le tableau de toutes les situations qui peuvent se rencontrer dans une forêt. Nous en avons indiqué quelques-unes, afin de pouvoir appliquer les principes qui régissent les lois de l'accroissement et de la production des bois. Il nous reste maintenant à parler du pâturage.

Le pâturage en forêt

Voilà un autre grand agent destructeur de nos terres à bois. Fait étrange, coïncidence curieuse, ce sont les lots boisés, avoisinant les fermes, et les plus petits en étendue qui en sont les plus affligés généralement. Quel est celui d'entre nous qui, étant petit garçon, n'a pas passé et repassé dans une route traversant un petit bois de sa paroisse, et remarqué qu'après vingt ans ou trente ans les arbres sont à peine plus gros qu'ils ne l'étaient dans le temps. Les animaux, bêtes à cornes, chevaux, moutons, etc., y ont toujours pâturé. Quel dommage y a-t-il me demanderez-vous, à envoyer les animaux dans le bois? Voici: les animaux, qui sortent avec les responsabilités dont est chargé le chef de l'église, ou bien piétinent et écrasent leurs tiges et leurs racines. Ils brisent ou rongent l'écorce et les racines des gros arbres on s'y "grattent", comme on dit en langage populaire. De plus, ils durcissent en maints endroits le sol de la forêt, ce qui est de nature à diminuer ou à empêcher la germination des semences. A quoi sert-il à un cultivateur de garder brisé un coin de sa ferme, d'en conserver le bois comme les yeux de sa tête, d'aller y couper, avec la plus grande économie, juste ce qu'il lui faut pour chauffer sa maison et faire à ses bâtisses quelques réparations, si, par le fait que ses animaux y pâturent, il contribue à ralentir la croissance des arbres adultes et à compromettre presque complètement l'avenir des jeunes, destinés à les remplacer un jour. Si l'on envoie les animaux dans le bois pour leur permettre de s'y chercher un abri contre la chaleur, je dois dire que cette excuse me paraît futile, car il est maints animaux qui n'ont jamais d'abri durant toute la saison d'été. D'ailleurs, pour remédier à cet état de choses, il n'y aurait qu'à planter des arbres ici et là le long des clôtures de chaque enclos.

D'un autre côté, si c'est pour leur permettre d'aller manger le peu de foin qui s'y trouve, c'est donc qu'il y a quelque part des vides dépourvus d'arbres et par conséquent exposés aux rayons du soleil. Conséquent, au moyen de plantations de pins, d'épicéas, il faudrait combler ces vides pinettes, de cèdres, ou d'autres essences. Il y aurait beaucoup à dire là-dessus, mais nous y reviendrons probablement dans un autre article.

LE GOUVERNEMENT DE L'ÉGLISE

Suivant une dépêche de Rome que vient de publier la "Gazette", le Souverain Pontife serait à considérer l'opportunité de porter de soixante-dix à quatre-vingt le nombre des car-



Bains Cuticure, les meilleurs pour Enfants

Essaierez à vos enfants à se servir du Savon Cuticure parce que c'est le meilleur pour leurs peaux tendres. Aidé par d'occasionnelles applications d'Onguent Cuticure aux premiers signes d'irritation ou de pellicules, cela conserve la peau et le cuir chevelu propres et sains. La poudre de Tale Cuticure est rafraîchissante et apaisante. Échantillon de chacun gratis par la poste. Adressez-vous au dépôt canadien: "Ste-House Limited, Montréal". Prix: Savon, 25c; onguent 25c et 50c; talc, 25c. 45 Bâton à Barbe Cuticure 25c

dinaux, afin de donner à certains pays, notamment à des pays d'Amérique, une plus large représentation dans le sacré collège. Et tout en annonçant que la nouvelle est contredite au Vatican, la dépêche s'allonge de maints commentaires sur la portée que pourrait avoir la création de dix nouveaux cardinaux non italiens et fait entrevoir que cela pourrait rendre possible de déroger à une coutume quatre fois séculaire en élisant un pape non italien. La nouvelle est rédigée de manière à faire naître l'impression qu'il existe dans l'administration de l'Église des rivalités ethniques et qu'à l'occasion l'élection du pape pourrait être influencée par l'intrigue.

Cette dépêche est pareille à celles que nous venions de temps à autre des mêmes sources non catholiques, et dans lesquelles transparait invariablement une incompréhension du mécanisme de l'administration de l'Église.

Ce n'est pas à une prépondérance numérique des membres italiens du sacré collège qu'il faut attribuer certains faits, mais bien à d'autres raisons, qui, sans être absolument impératives, l'ont fait juger opportune. La première se trouve dans les relations nécessaires, bien qu'un peu artificielles, avec l'État. Le siège de l'Église étant en Italie, on comprend que la nationalité italienne du pape peut, à l'occasion, servir à empêcher de pénibles malentendus entre le Vatican et le Quirinal. En cas de conflit international, comme dans la dernière guerre, par exemple, on imagine dans quelle délicate et embarrassante position se serait trouvé dans Rome un pape qui aurait été de nationalité étrangère, peut-être citoyen d'un pays en guerre contre l'Italie.

Une seconde raison, c'est que l'accession au souverain pontificat implique une certaine compétence que, en règle générale, on rencontre plus couramment chez les cardinaux italiens. Ils ont passé leur vie à Rome et ont été par un long entraînement initiés à tous les rouages compliqués du gouvernement de l'Église. Plusieurs ont tenu des postes au Vatican, ont collaboré aux travaux des congrégations romaines. Tous ont eu l'occasion de se familiariser en quelque sorte avec les responsabilités dont est chargé le chef de l'Église. Les cardinaux étrangers, au contraire, et particulièrement ceux d'Amérique, ne sont venus à Rome qu'après avoir été élevés à l'épiscopat, et n'y ont fait à la suite que de courts séjours. Ajoutez à ces considérations que la plupart des cardinaux étrangers ne parlent pas la langue du pays.

Aucune de ces raisons n'est sans doute péremptoire; ensemble, et envisagées simplement au point de vue humain, elles rendent désirable le maintien de la coutume établie. Elle n'entrave du reste la liberté d'action du sacré collège qu'en autant qu'elles méritent d'influencer son jugement réfléchi, suivant les circonstances.

Le gouvernement de l'Église, ainsi que l'élection de son chef temporel, est placé au-dessus des rivalités de race ou de nationalité, et l'ambition personnelle et l'intrigue y tiennent aussi peu de place qu'il est possible dans une société humaine. S'il en était autrement, la dynastie des papes aurait sans doute sombré, comme tant de dynasties qui ont été proposées au gouvernement des nations. Dans sa pérennité se manifeste la haute inspiration qui préside aux destinées de l'Église et sa supériorité sur toutes les institutions purement humaines.

LES PLAISIRS DE LA CHASSE

RIONS

Ce jour-là, le chien Toto, était dans le ravissement. Son maître allait l'amener à la chasse: "Ce que je suis content! disait-il à Minet, quel plaisir de plaisir! Je vais m'en donner du mouvement. Ça te rend jaloux?—Moi! Oh! là, ça m'est bien égal. — Tu n'en penses pas un mot. — Voilà notre maître qui m'appelle. Je te quitte. Au revoir. Ne t'ennuie pas trop." Et notre Toto qui brûle de se livrer aux plaisirs de la chasse, ne tarde pas à en connaître les inconvénients. A force d'avoir couru, il a bien chaud. Et une de ces soifs! "J'ai le gosier en feu. Aucune rivière, pas le moindre ruisseau... Allons bon, le coup de feu qui m'est parti dans les pattes, ça m'a fait bien mal. Je vais boîter... Mon maître n'est pas content. Il me traite de nuisant. Ce n'est pas moi, pourtant, le maladroit!... Quelle injustice!"

Il a vu un lièvre, il va tirer. Je me sauve... car je ne tins pas à laisser ma peau dans cette partie de chasse... Ça y est, le lièvre est touché. Part à deux!... Mais non, mon maître exige que je lui remette l'animal. Il le place dans son panier. Alors moi, je n'ai droit à aucune récompense?... Je ne suis pas content du tout. Je vais boûder. Mon maître peut tuer une perdrix, il ira la chercher lui-même, je ne bouge pas. Ah! j'ai du caractère... Et Toto se couche dans l'herbe, tandis que son maître attend le moment favorable pour faire feu. Paf. Le coup est parti. Nouveau succès. Toto entend son maître lui crier: "Eh bien quoi, va chercher! Apprête!" Toto ne bouge pas. "Faut-il te le répéter?" Toto fait la sourde oreille. Mais un coup de botte l'a vite rappelé au sentiment du devoir. "Ho! ho! ho! mes reins!"

Je m'en souviendrai longtemps de cette aventure! Si mon maître croit que je le suivrai une seconde fois, il se trompe. Je ferai le malade; je connais le truc. Soudain Minet accourt. "Eh bien, Toto, tu en fais un drôle de tête! — Et à quel point, je suis fourbu. — Tandis que moi, je suis très dispos, bien que je me suis offert une petite partie de chasse des plus réussies. Figure-toi que j'ai attrapé trois souris, et des belles! — Veinard! Tu les as croquées? — Bien entendu. Et tu es viens d'entendre notre maître dire à la cuisinière: "Toto n'aura que sa pâtée, car je l'ai puni... J'exige que tous les os du li-

Il s'est senti depuis qu'il était enfant Rien n'égale le MINARD TRIOMPHE DE LA DOULEUR pour les douleurs et contusions. La première chose à faire lorsque vous vous faites mal c'est d'appliquer du célèbre Liniment Minard. Il est antiseptique, calmant, curatif et soulage immédiatement. L'éditeur d'une des meilleures revues agricoles des provinces maritimes au cours d'une lettre qu'il nous adresse, dit: "Je dois dire que je ne connais pas de médicament qui a mérité sa réputation depuis longtemps ou la fait le LINIMENT MINARD. Il a été remède certain dans notre famille aussi loin que vont mes souvenirs et il a survécu à la concurrence d'une douzaine de pseudo-médicaments."

Repasser à l'électricité et oubliez la chaleur. Pourquoi vous faire griller à la chaleur accablante du poêle, quand vous pouvez repasser avec tant de facilité et de confort à l'aide d'un FER A REPASSER ELECTRIQUE? La chaleur est à l'intérieur même du fer et y demeure aussi longtemps que vous le désirez. Quel meilleur travail n'auriez-vous pas alors? Que de temps n'épargneriez-vous pas? Et dans quelle douce fraîcheur ne conserveriez-vous pas votre cuisine? N'hésitez pas à vous le procurer; vous éliminerez ainsi la chaleur épuisante du poêle — les allées et venues fatigantes — les maux de dos — les fatigues dans le poignet et nombre d'autres inconvénients du repassage. Le jour du repassage n'est plus un objet d'effroi si vous vous servez de l'électrique. Prix et conditions faciles. VENEZ NOUS VOIR LA CIE Electricque de Montmagny 56, rue Saint-Jean-Baptiste MONTMAGNY, P. Q.

vre que j'ai tué lui passent devant le nez. Vous ne donnerez à Minet." Et notre félin de rire en voyant Toto prendre une mine encore plus piteuse.

RIONS

Jupes courtes. Deux fillettes. — Dis donc, toi, veux-tu sauter à la corde avec nous? La grosse dame à jupes courtes. — A mon âge, vous me tutoyez? Et vous voulez que je saute à la corde? Les fillettes. — Alors, c'est pas la peine de vous habiller comme une petite fille. *** Qu'est-ce qu'on dit. Nonette va déjeuner chez une parente, et la bonne dame III offre un petit jouet de peu d'importance. On presse discrètement Nonette: — Qu'est-ce qu'on dit, Nonette, qu'est-ce qu'on dit?... Nonette, retournant le petit jouet dans tous les sens: — On dit: Enfin (et avec un soupir) c'est toujours un petit quelque chose...

Genuine ASPIRIN BAYER. Prouvée sûre par des millions et prescrite par les médecins pour MALADIES MAL DE TETE NEURITIS LUMBAGO NEURALGIE MAL DE DENTS RHUMATISMES. N'AFFECTE PAS LE COEUR. N'acceptez seulement que des enveloppes "BAYER" contenant des directions approuvées. Fournies en boîtes "BAYER" de 12 tablettes. Aussi en bouteilles de 100 chez les pharmaciens. Aspirin est la marque de commerce (enregistrée au Canada) de la manufacture Bayer de Monoacétilsalicylate de Salicylic Acid (Acetyl Salicylic Acid, "A. S. A."). Cependant il est reconnu qu'Aspirin signifie la manufacture Bayer, pour protéger le public contre les imitations, les tablettes de la cte Bayer, sont estampées de leur marque de commerce générale, la "croix Bayer".

UN CADEAU UTILE ET QUI PLAIRA. Quand vous faites DES CADEAUX ELECTRIQUES Vous faites Deux Cadeaux dans un. Et pour le prix d'un seul puisque ceux-ci sont doublement appréciés des personnes qui les reçoivent. Ces cadeaux ne sont pas seulement de simples souvenirs mais bien des serviteurs fidèles et dévoués à leurs propriétaires. Quand vous donnez une lampe portative, vous donnez en même temps une illumination parfaite—quand vous donnez une chauffe-eau, celle-ci à son tour donne une chaleur confortable—quand vous donnez un fer à repasser vous éliminez les fatigues et les ennuis du foyer qui reçoit ce cadeau—quand vous donnez un coussin vous aidez en même temps à rendre une santé meilleure—quand vous donnez un percolateur, celui-ci produira du café plus délicieux—et il en est de même pour tous les autres appareils contenus dans la liste au bas de cette annonce. Vous ne sauriez avoir de meilleure inspiration que celle de rendre le prochain Noël électrique, en faisant des cadeaux électriques—aucun autre cadeau ne saurait mieux exprimer vos sentiments à l'égard des personnes que vous ne désirez pas oublier. CHOISISSEZ VOTRE CADEAU DOUBLE PARMIS LES SUIVANTS: Fers à Repasser \$ 2.75 Grills \$2.75 à \$18.00 Grille-Pains (Toaster) 3.00 Chauffe-eaux 7.50 à 13.00 Fers à Friser 1.75 Vibrateurs 7.00 Lampes Portatives \$3.50 à 15.00 Moteurs pour machines à coudre 22.50 Percolateurs 13.50 ou bien encore, aimez-vous mieux choisir parmi nos plus gros appareils, tels: Vacuette, Poêles, Machines à Laver pouvant être achetés à nos conditions faciles de versements mensuels. La Compagnie Electricque de Montmagny 56, rue Saint-Jean-Baptiste Montmagny.

Le Grand Carnaval de Banff. Miss Mary Cross, la reine du prochain Carnaval de Banff, qui aura lieu du 5 au 12 février. Lorsque Banff, la coquette station balnéaire des Montagnes Rocheuses, s'est départie de sa parure de fleurs et de verdure, pour se couvrir de son blanc manteau de neige, elle eut encore se prévaloir d'un titre qui ne contribue pas pour peu à rehausser l'éputation qu'elle s'est acquise comme centre touristique. Ce titre, celui de "centre principal de sports d'hiver au Canada", ne saurait être démenti, car on ne pourrait trouver, nulle part ailleurs, un endroit qui réunisse mieux qu'elle, tous les avantages essentiels au succès des sports de la neige et de la glace. Admirablement située au fond de la vallée de la Bow, qu'arrose la rivière du même nom; entourée de hautes montagnes aux flancs allongés; possédant tous les accidents naturels propres pour la pratique du ski et de la toboggan; offrant enfin toutes sortes d'attractions à ses visiteurs, Banff peut, se targuer, et non sans raison, d'être la station de sports d'hiver la plus intéressante, avec la ville de Québec, non seulement du Canada, mais aussi de l'Amérique du Nord toute entière. Son carnaval lui vaut chaque année une grande affluente de visiteurs, qui lui viennent de tous les coins du continent. Les courses de chiens, les sauts en ski, courses en raquettes, sur patins, sont ordinairement les principaux items au programme de ces réjouissances, mais l'on y trouve encore toutes sortes d'amusements qui rendent le séjour à Banff, durant cette période, tout à fait agréable. Ceux qui aiment les longues marches en raquettes, trouvent aux environs de la ville tout l'espace qu'il leur faut; les amateurs de grande vitesse ont à leur disposition une glissière pour toboggan de 300 pieds de hauteur et de 1500 pieds de longueur; ceux qui accordent leur préférence au curling, au ski, au skijoring ou au hockey, n'ont que l'embaras du choix. Il n'est pas jusqu'aux amateurs de natation qui peuvent se livrer à ce sport, en plein air, dans les vastes piscines du Gouvernement, alimentées par l'eau sulfureuse des sources qui jaillissent des flancs du mont Sulphur. De grands préparatifs ont été faits pour le Carnaval de cet hiver, qui aura lieu du 5 au 12 février inclusivement, et l'on s'occupe pour cette célébration hivernale, un succès sans précédent. La Cie du Pacifique Canadien, dont le réseau dessert la ville de Banff s'attend à un trafic considérable et se prépare en conséquence. Comme tous les Carnavals, celui de Banff aura sa reine, qui présidera à toutes les réjouissances populaires, de même qu'aux réunions sociales; ce sera Miss Mary Cross, une jeune beauté de Calgary, dont la popularité est très grande dans la région.

NOTES LOCALES

Nos Fêtes Religieuses à Montmagny.

Dans le même somptueux décor dont il s'était paré pour la naissance du petit Roi de la crèche, jeudi le 6 janvier, le temple paroissial, tout irradié à la faveur des feux électriques, recevait nos vieux amis les Mages, dont la fête appelée l'Épiphanie se célébrait, ce jour, par toute la chrétienté. M. l'abbé Clément Leclerc prit pour texte du sermon : "Ils ont vu son étoile en Orient et sont venus l'adorer." Ce qui domine dans les mages, c'est un besoin profond de Dieu avec la certitude de le trouver si on le cherche. Ils avaient eu foi aux traditions antiques, aux universelles et invincibles espérances de l'humanité. Ils eurent foi aux institutions de leur cœur, dès que l'étoile apparut, et une foi si haute que nul sacrifice ne fut capable de les arrêter. Et quand ils se trouvèrent en face de cet humble réduit et qu'ils aperçurent cet enfant pauvre, alors éclata la naïve grandeur de leur foi. Leur cœur simple et pur comprit le mystère de cet abaissement et sous le voile où il se cachait ils adorèrent le Dieu promis. Seigneur, rendez notre foi complète, forte et agissante, que nos actions soient réglées d'après la doctrine et les exemples de Jésus-Christ.

Père de Ravignan, S. J.

Dimanche, la Sainte-Famille était fêtée avec grande solennité. Beaucoup de communications, les ligueurs du Sacré-Coeur qui sont nombreux rendirent hommage à Notre-Seigneur, en ce jour où il était convenu à la recevoir suivant l'ordre mensuel. A la messe de 8 heures, il convenait que le choeur des Dames de la Sainte-Famille louât dans un ensemble harmonieux, leurs Célestes Patrons. La messe paroissiale fut célébrée par M. l'abbé Castonguay, avec assistance de MM. les vicaires J. V. Boucher et A. Bélanger.

M. et Mme Pierre Pouliot, de Rivière du Loup, étaient, la semaine dernière, les hôtes de leur beau-frère, M. Alfred Blouin.

Décès. Au prône, dimanche dernier, Mgr. le Curé Paré a recommandé aux prières des fidèles, les défunts dont les noms suivent : M. l'abbé Alfred Paquet, ancien vicaire de notre ville, décédé à l'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur de Québec, le 4 janvier, à l'âge de 75 ans et 4 mois.

Mme Henriette Coulombe, épouse de M. Xavier Guilmette, décédée à Berthier en Bas, le 1er du courant, à l'âge de 87 ans.

Aussi, Mlle Attala Morin, fille de M. et Mme Thomas Morin, décédée au Cap Saint-Ignace, le 8 janvier, à l'âge de 34 ans.

Mlle Marie-Anne Gaumont est allée passer quelques semaines de vacances dans sa famille, à Batiscan.

Lundi, Mlle Juliette Bélanger, fille de M. Napoléon Bélanger, de cette ville, allait rendre visite à ses parents de Québec et de Montréal, recevoir ses anciennes compagnes, avant son entrée à la Maison-Mère de la Congrégation de Notre-Dame, laquelle est fixée à vendredi, le 14 du courant. Il y a un peu plus d'une année, Mlle Bélanger terminait de hautes études au Mont Sainte-Marie, qui fut son Alma Mater, et en attendant l'heure du départ, elle voulut occuper ses loisirs en prenant charge de la comptabilité au bureau d'une industrie locale, où les actionnaires louèrent le tact et le savoir-faire de cette jeune émouluée du pensionnat. C'était justifier les beaux espoirs de ses anciennes maîtresses, qui seront toutes réjouies de retrouver leur élève d'hier, telle qu'elle l'ont formée. La Vénérable Mère Bourgeois a choisi en ces derniers temps en la paroisse de Saint-Thomas de Montmagny un bon nombre de sujets qui vivent heureuses sous sa bannière, auxquelles se fait gloire de se joindre, l'aimable âme qui emporte nos vœux.

M. A. M. et Mme François Casault, accompagnés de leur fille, Julia, sont allés passer quelques jours à Montréal, chez leur fille, Mme Freddy Fortin.

Service Anniversaire. Mercredi, le 19 du courant, sera chanté, dans l'église de Montmagny, à 9 heures, le service anniversaire de Mme Adélaïde Nicole.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

M. et Mme Octave Talbot, de Québec, les heureux jubilaires de leurs noces d'or, le 4 janvier, étaient, dimanche, les hôtes de leur nièce, Mme Elzéar Laberge, ainsi que M. et Mme Albert Nicole, de Port Arthur.

MM. Aimé Poitras, de Montréal, et Georges Pelletier, de Sainte-Apolline, étaient de passage en notre ville samedi dernier.

M. J. P. Arsenaud, ci-devant opérateur à la Station du Marconi de la Grosse-Isle, et qui partait pour Clark City au printemps dernier, est revenu à l'ancien poste, où il a actuellement la charge de premier-opérateur.

Un triduum qui, d'habitude se terminait en la Fête de la Sainte-Famille, s'ouvrit le dernier dimanche de janvier pour les Dames de la paroisse. Le Révérend Père Fournier, de l'Ordre des Rédemptoristes, dont la réputation n'est plus à faire, prêcha cette retraite.

M. Roch Fréchette, du Lac Frontière, passe une quinzaine dans sa famille.

M. Gérard Boulet, de Montréal, était, à l'occasion des fêtes, en visite chez son père, M. Alphonse Boulet.

Nos Défunts. Le nécrologe s'ouvre cette année par le décès de jeunes personnes qui s'en vont à la fleur de la vie, quittant sans regret un monde qu'elles n'ont pas connu. La première, Mlle Rolande, fille de M. Louis-Magloire Bernatchez (village) était âgée de 17 ans. Désirée de se consacrer à Dieu, elle donnait à ce Bon Maître les prémices. Il les a voulues pour orner son ciel.

Mlle Anne-Marie, fille de M. Thomas Fournier, meurt à 21 ans. Élève pleine de courage, studieuse et appliquée, elle lutta longtemps avec le mal qui lui faisait faire le sacrifice de ce qu'elle aimait. Au milieu de ses siens, elle fut la douce victime qui attendit avec confiance et résignation le rappel du bon Dieu. Ces deux jeunes vierges ont reçu pour éternelles les perpétuelles jouissances des élus.

Petites Etreennes Spirituelles. Seigneur donnez des jours prospères ; A ceux que nous aimons en vous ; Pour eux, recevez nos prières ; Veillez sur eux, gardez-les tous.

Mgr. de Ségur.

Nous passons

Tout ce qui commence et tout ce qui finit, dit un auteur, doit nous ramener à Dieu qui n'a ni commencement ni fin. Pensée profonde et pratique dont l'a-propos ne saurait échapper à personne. Une année vient de finir, une autre commence. Voilà un bien grave avertissement de notre condition de voyageurs sur cette terre, un mémorial de la courte durée de notre existence. Mais rassurons-nous ; Dieu n'a ni commencement ni fin. Allons donc à Lui comme le dit le roi prophète, en déposant dans son sein toutes nos inquiétudes ; livrons-Lui notre vie d'un jour, par le fidèle accomplissement de tous ses préceptes, et Il nous donnera en échange l'immortalité. La "bonne année" sera indubitablement celle où nous aurons accompli tout ce que Dieu demande de nous ; voilà la grande résolution à prendre dès les premiers jours ; faire en toutes choses ce que Dieu commande ou désire!

C'est le temps par excellence d'écouter le dispensaire de Montmagny. Chapeaux Garnis pour Dames, un lot à moitié prix, et moins dans toutes les nuances, et noir à \$1.95.

GEO.-E. FOURNIER, Rue de la Gare, Montmagny.

Dimanche dernier, M. et Mme Jos. Nicole, rang du câteau, recevaient leur famille à un dîner en l'honneur des jeunes mariés, M. et Mme Maurice Boulet, de Saint-François, (cur neveu).

Mlle Rose-Alma Boutin s'est rendue à Québec, ces jours derniers, visiter des parents et amis.

M. et Mme Philippe Nicole et leurs fils, Jean-Charles et Conrad, ainsi que Mlle Maria Blais, sont de retour d'une promenade à Saint-Aubert, chez leur père, M. Alexis Blais.

FETE SPORTIVE A MONTMAGNY

Dimanche, 16 janvier

Les officiers et membres du club des raquetteurs de Lévis "Le Voltigeur" avec les raquetteurs de Québec et de Loretteville, viendront à Montmagny, dimanche, le 16 janvier. Les organisations sportives de Montmagny ont préparé un programme qui assurera aux visiteurs une journée bien remplie.

Le départ se fera à Lévis. Un train spécial laissera la gare après l'arrivée du bateau de neuf heures dimanche matin, et l'arrivée à Montmagny devra avoir lieu vers 10.30 heures. Les raquetteurs de même que tous ceux qui voudront bien les accompagner seront reçus à la gare, il y aura parade d'église. Une messe spéciale sera dite à 11 heures. Après la messe, il y aura réception dans la grande salle des Chevaliers de Colomb par Son Honneur le Maire et MM. les Echevins de la ville.

Après le dîner, il y aura courses de chiens, de chevaux, courses de raquetteurs, etc.

A 7.30 heures, dans la grande salle des Chevaliers de Colomb, il y aura concert et distribution des prix aux vainqueurs des courses. Après cette distribution de prix, une parade aux flambeaux se fera dans les rues de la ville et le train spécial partira dans la soirée pour Lévis. La fanfare et l'orchestre de Montmagny, prêteront leur concours.

Il est entendu que tous ceux qui veulent accompagner les raquetteurs seront bienvenus. Le prix du passage aller-retour sera de \$1.55 pour les grandes personnes et de \$0.75 pour les enfants.

Mlle Simone Létourneau est partie pour une promenade d'une quinzaine à Montréal, chez son cousin, M. Georges Cravel.

Mlle Irène Normand recevait à une partie de cartes, à la résidence de ses parents, le 5 au soir.

On remarquait : Mlle Isabelle Gama, Angéline Normand, Bernadette Coulombe, Annette Paquet, Gabrielle Thibault, Antoinette Tremblay, Alice Tondreau, Annette Couillard, Léona Normand, Mariette Bernatchez, Madeleine Tremblay, Alberta Normand, Jeanette Caron, Chicoutimi, Murielle Morisset, Québec, Lucienne Normand, Albertine Lespérance, Annette Boibuc, Québec, Eliane Bernier, Marie-Jeanne Proulx, Saint-Pierre, Gertrude Doyer, Hélène Pednauld, Irène Bernatchez, Simone Bernier Irène Doyer, MM. Bernard Noël, Antonio Tremblay, Charles-Edouard Farov, Wilfrid Ringuet, Charles Tremblay, Georges-Henri Bernier, Edmond Proulx, Jules Normand, Lorenzo Bernatchez, Montréal, Honorius Ringuet, Jean-Marie Dion, Lévis, Emilie Ringuet et Joseph Tremblay.

Spécial. Bas de soie et laine de toutes valeurs, réduits à \$0.69.

La balance de nos manteaux au bas du prix courant.

GEO.-E. FOURNIER, Rue de la Gare, Montmagny.

Le Révérend Père Bacon, de Saint-Hyacinthe, était, à la fin de la semaine dernière, au presbytère et chez son beau-frère, M. le Notaire Rousseau. Le Père Bacon est parti pour un voyage d'une quinzaine aux Etats-Unis, pour affaires de la Communauté.

Mlle Antoinette Thibault, de Québec, a passé le temps des fêtes en notre ville, chez des parents et amis.

Mme Ernest Gaudreau et sa fille, Cécile, se sont rendues au Cap Saint-Ignace, visiter des parents, au commencement de la semaine.

RAPPORT DES ACTIVITES DU DISPENSAIRE DE MONTMAGNY

(Ouvert le 18 mars 1926)

110 enfants ont été présentés au Dispensaire. Sur ce nombre nous n'avons eu aucun décès.

25 enfants étaient en bonne santé, 85 enfants étaient malades.

861 Visites à domicile ont été faites par l'infirmière.

345 Consultations ont été données à la Clinique.

2 Conférences par le Dr Thos. J. Gosselin aux mères de famille sur "Le But du Dispensaire" et "L'Alimentation Maternelle."

1 Conférence par le Dr Jos. de Varrennes, de Québec, sur "Les Maladies Contagieuses."

2 Conférences sur "La Tuberculose" par MM. les Docteurs Edgar Couillard, de Québec, et E. Onellet, de Saint-Michel.

1 Conférence aux Enfants des Ecoles par "Projections lumineuses" avec explications.

3 Conférences aux Mères de famille par l'infirmière.

Déjà depuis 10 mois qu'a fonctionné le Dispensaire parmi nous, les résultats sont palpables. Plusieurs de ces enfants seraient certainement morts si les mères ne les avaient amenés à la Clinique.

Ces enfants présentés régulièrement au Dispensaire et surveillés à domicile par l'infirmière, sont au jourd'hui des "Exemples de Santé."

Tous les enfants sont les "Bienvenus". Emmenez-les en très grand nombre afin de les laisser profiter des avantages qu'ils y recevront.

A cette occasion, nous offrons à Messieurs du Clergé, aux Messieurs du Comité de Direction, aux Dames Auxiliatrices de la Santé Publique, aux Chevaliers de Colomb et aux journaux, nos sincères remerciements pour leur part de co-opération si généreuse.

L'infirmière. 10 pièces de coton blanc "shirting" à 0.17.

Coton jaune grande largeur, \$0.14. Toile de linges de vaisselle à \$0.24. Planellette: 10 pièces de .18c, réduites à \$0.14.

GEO.-E. FOURNIER, Rue de la Gare, Montmagny.

M. et Mme Albert Nicole, de Rossport, Ont., ont passé quelques jours à Montmagny et à Saint-Pierre, chez des parents. Les promeneurs se sont rendus jusqu'à Halifax.

Mlle Alice Tondreau est de retour d'une promenade à Québec, où elle était l'invitée de sa soeur, Mme Antoinette Rousseau.

Baptêmes. Le 5 janvier, l'épouse de M. Wilfrid Leblanc, née Yvonne Tétu, un fils baptisé sous les noms de Joseph, Florian, Renaud, Jean.

Parrain: M. Florian Leblanc, oncle; marraine: Mlle Clémentine Larivière, grand-mère de l'enfant, représentés par M. et Mme Eugène Tétu.

Le 7 du courant, a aussi été baptisée Marie, Rita, Colette, Jacqueline, enfant de M. Arthur Montminy et de Dame Antonia Blanchet.

Parrain: M. William Montminy, oncle; marraine: Mlle Marie-Angèle soeur de l'enfant.

Le 10, l'épouse de M. Joseph Bernatchez, née Eugénie Bernier, une fille baptisée sous les noms de Marie, Lucienne, Annette.

Parrain et marraine: M. et Mme Amable Bernier, grands-parents de l'enfant.

Sépultures. Le 8 janvier, a été inhumé le corps de Joseph, Elzéar Donald, enfant de M. et Mme Emile Gaudreau, décédé le 7, à l'âge de 27 jours.

Nos sympathies. Le 10 du courant, à 9 hres, ont eu lieu les funérailles de Mlle Rolande Bernatchez, fille de M. et Mme Louis Bernatchez, décédée le 6 janvier, à l'âge de 17 ans.

Le même jour, à 10 hres, a aussi été chanté le service de Mlle Anne-Marie Fournier, fille bien-aimée de M. et Mme Thomas Fournier, décédée le 7. La défunte était âgée de 21 ans.

Nous donnerons un compte-rendu de ces funérailles dans notre prochain numéro.

Aux familles en deuil, nous offrons nos plus profondes condoléances.

À VENDRE

Bonne maison située du côté Est de la rue de la Gare, près de l'Hôtel Windsor, à vendre pour cause de mortalité. Pour plus amples renseignements, s'adresser à: Mlle B. Hébert, 23, rue de la Gare, Montmagny.

VILLAGE DES AULNAIES

Naissance.

M. et Mme Octave Pelletier font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils né le 1er janvier et baptiser le 2, sous les noms de Joseph Roland, Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Pelletier grands-parents de l'enfant.

M. et Mme Eug. Caron de Cockrane Ont., ainsi que M. et Mme Albert Sirois de Sainte-Anne de la Pocatière étaient en visite chez leurs parents M. et Mme Albert D. Verreault la semaine dernière.

M. et Mme Auguste Pellerin sont allés à R. du Loup et à Cacouna, visiter des parents et amis.

M. et Mme Arsène Mailloux, de R. du Loup étaient les hôtes de leurs parents M. et Mme A. Pellerin, le 1er janvier.

Mlle D. St-Pierre de Saint-Joseph de Kamouraska, était l'hôte de sa soeur Mme Alph. Caron, dimanche dernier.

Mme Auguste Gauthier est allée rendre visite à des parents à Québec, au commencement de la semaine.

M. et Mme Frs Levesque, de R. Ouellet, étaient les hôtes de M. et Mme Louis Charest lundi dernier.

M. et Mme Fernand Charrois et leur famille de Sainte-Louise, M. et Mme Ph. Déchêne et leur fils Noël ainsi que M. et Mme Herménégilde Pelletier et leur famille étaient tous les hôtes de leurs parents le 2 du courant.

Les Millers Worm Powders sont le remède pour les enfants qui souffrent des vers. Elles atteignent de suite les parties affectées par les vers, les expulsant du système et en même temps sont un tonique dans leur effet sur les organes digestifs, les ramenant à une réparation normale, assurant leur immunité contre les désordres futurs pour les mêmes causes.

SAINT-GERVAIS

La correspondante, qui a été absente quelque temps vous arrive à l'occasion de la Nouvelle Année.

Elle souhaite à tous les lecteurs de ce bon journal et au personnel du "PEUPLE" une Bonne et Heureuse Année.

Les fêtes de Noël et du 1er de l'an ont amené un bon nombre de visiteurs dans notre paroisse. Entre autres: les professeurs et les étudiants qui sont si nombreux. C'est ce qui ramène la joie et le bonheur dans bien des foyers. Mais nous voilà déjà au terme de ces belles vacances et tous sont retournés reprendre leurs occupations journalières.

A tous nous souhaitons succès et persévérance.

Va-et-vient. Mlle Laura Labrecque qui nous a quittés en septembre dernier pour Lewiston Maine, est venue passer quelques jours chez son père M. Cyrille Labrecque à l'occasion du Nouvel An avec deux de ses amies, Mlles Béatrice et Laura Bégin, de Lewiston Maine.

Mariage. Le 4 janvier M. Welle Gonthier, de Saint-Raphael a uni sa destinée à celle de Mlle Alice Asselin, de Saint-Gervais.

Nous souhaitons aux jeunes époux tout le bonheur auquel ils ont droit.

Statistiques. Il y a eu dans l'année 1926: 54 baptêmes, 13 mariages et 22 sépultures dont 14 adultes et 8 enfants.

Nouveau marguillier. M. Louis Courcy a été élu marguillier en remplacement de M. Archille Dubé sortant de charge. Nos félicitations.

Au Foyer. Nos jeunes étudiants du Collège Sainte-Anne étaient dans leur famille à l'occasion des Fêtes, ainsi que Mlle Fernande Lemieux, du Couvent de Sainte-Anne et Mlle Germaine Lemieux du Couvent des R. R. S. S. de N. Dame de Terrebonne.

Nous sommes allés à l'occasion de la Fête de Noël.

Noël, avec ses grands mystères et ses solennités impressionnent toujours. Qu'il est beau aussi de voir une foule pieuse et recueillie se presser au pied de la Crèche unissant leurs prières et leurs adorations à celles des Bergers de Bethléem. Qu'il est édifiant surtout de voir cette foule s'approcher de la Table Sainte.

A la messe de l'Aurore, le chant bien rendu, de jolis cantiques ajoutent encore à cette solennité. A cette occasion M. l'abbé R. Tanquary du Collège Sainte-Anne est venu prêcher son bienveillant concours à M. le Curé et à la Messe du Jour; il nous donna le sermon de circonstance.

Nous sommes allés à l'occasion de la Fête de Noël.

Nous sommes allés à l'occasion de la Fête de Noël.

Nous sommes allés à l'occasion de la Fête de Noël.

Nous sommes allés à l'occasion de la Fête de Noël.

Nous sommes allés à l'occasion de la Fête de Noël.

Nous sommes allés à l'occasion de la Fête de Noël.

Nous sommes allés à l'occasion de la Fête de Noël.

Nous sommes allés à l'occasion de la Fête de Noël.

Nous sommes allés à l'occasion de la Fête de Noël.

CASAU

M. et Mme Léo Paul Guilmette, ainsi que Mme Jos. Gagnon et ses enfants, de Québec, sont venus passer le Jour de l'An chez leur père, M. Cleophas Guilmette.

M. Alphonse Bouffard, de Québec, est venu passer les fêtes chez son grand-père M. Chs Bouffard.

M. Louis Coulombe, de Montréal, est en promenade chez son père M. Godfroid Coulombe.

Mme Vve Eugène Carrier avec ses enfants Simone et Magella, de Joffre, a passé quelques jours chez son frère M. Xavier Bouffard.

M. C. Guilmette est allé à Sainte-Euphémie chez sa tante Mme Vve Napoléon Ghoux.

M. et Mme Roger Clairmont, de Québec, sont venus passer le Jour de l'An chez leur père M. Philias Bouffard.

M. et Mme Cyrille Noël, de Saint-Jean Chrystome, ont passé une quinzaine chez M. Eugène Guilmette.

MM. René et Gaston Garneau, de Québec, sont venus passer les fêtes chez leur oncle, M. Jos. Bouffard.

Mlles Thérèse et Claire Bouffard, sont allés à Québec, chez leur soeur Mme Roger Clairmont.

Décès. Le 1er janvier est décédée Dame Henriette Coulombe épouse de M. Xavier Guilmette, à l'âge de 87 ans. Chrétienne modeste, elle a mérité le suprême honneur d'être citée en exemple de la paroisse qu'elle a édifiée durant toute sa vie. Avec tous ceux qui l'ont connue, nous avons la ferme confiance que le ciel l'a accueillie avec joie. Une longue maladie soufferte avec une résignation toute chrétienne la conduisit au tombeau. Vos tantes, parents affligés qui, sur la terre, aspirer au réveil du grand jour éternel, ne pleurez plus, entendez-la vous dire, "mon partage est délicieux et je vous attends dans les cieux."

Outre son époux, elle laisse quatre frères, MM. Louis, Michel, Godfroid et François Coulombe et une soeur Mme Vve F. Lessard, de Montréal, à qui nous offrons nos sincères condoléances.

"Une nièce."

SAINT-ONÉSIME

La Fête de Noël. Noël, avec ses grands mystères et ses solennités impressionnent toujours. Qu'il est beau aussi de voir une foule pieuse et recueillie se presser au pied de la Crèche unissant leurs prières et leurs adorations à celles des Bergers de Bethléem. Qu'il est édifiant surtout de voir cette foule s'approcher de la Table Sainte.

A la messe de l'Aurore, le chant bien rendu, de jolis cantiques ajoutent encore à cette solennité. A cette occasion M. l'abbé R. Tanquary du Collège Sainte-Anne est venu prêcher son bienveillant concours à M. le Curé et à la Messe du Jour; il nous donna le sermon de circonstance.

Nous sommes allés à l'occasion de la Fête de Noël.

Nous sommes allés à l'occasion de la Fête de Noël.

Nous sommes allés à l'occasion de la Fête de Noël.

Nous sommes allés à l'occasion de la Fête de Noël.

Nous sommes allés à l'occasion de la Fête de Noël.

Nous sommes allés à l'occasion de la Fête de Noël.

Nous sommes allés à l'occasion de la Fête de Noël.

Nous sommes allés à l'occasion de la Fête de Noël.

Nous sommes allés à l'occasion de la Fête de Noël.

Nous sommes allés à l'occasion de la Fête de Noël.

Nous sommes allés à l'occasion de la Fête de Noël.

Nous sommes allés à l'occasion de la Fête de Noël.

Nous sommes allés à l'occasion de la Fête de Noël.

Nous sommes allés à l'occasion de la Fête de Noël.

Nous sommes allés à l'occasion de la Fête de Noël.

Nous sommes allés à l'occasion de la Fête de Noël.

Nous sommes allés à l'occasion de la Fête de Noël.

Nous sommes allés à l'occasion de la Fête de Noël.

SAINT-PIERRE

M. et Mme Ulric Blanchet née Alice Saint-Pierre font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée le 6 janvier. Parrain et marraine M. et Mme Alfred St-Pierre, grands-parents de l'enfant.

M. et Mme Uldéric Roy et leur jeune fils de Montmagny étaient chez M. Zéphirin Cloutier, dimanche dernier.

Mlle Irène Normand, de Montmagny était en visite chez son oncle J. E. Fortunat Proulx dimanche dernier.

Mme Vve J. A. Létourneau est de retour d'un séjour de plus d'un mois à Québec.

Nous apprenons avec plaisir que M. Joseph Cloutier qui s'est gravement brûlé les deux mains, il y a quelque temps, est en bonne voie de guérison.

Nous sommes allés à l'occasion de la Fête de Noël.

Nous sommes allés à l'occasion de la Fête de Noël.

Nous sommes allés à l'occasion de la Fête de Noël.

Nous sommes allés à l'occasion de la Fête de Noël.

Nous sommes allés à l'occasion de la Fête de Noël.

Nous sommes allés à l'occasion de la Fête de Noël.

Nous sommes allés à l'occasion de la Fête de Noël.

Nous sommes allés à l'occasion de la Fête de Noël.

Nous sommes allés à l'occasion de la Fête de Noël.

Nous sommes allés à l'occasion de la Fête de Noël.

Nous sommes allés à l'occasion de la Fête de Noël.

Nous sommes allés à l'occasion de la Fête de Noël.

Nous sommes allés à l'occasion de la Fête de Noël.

Nous sommes allés à l'occasion de la Fête de Noël.

Nous sommes allés à l'occasion de la Fête de Noël.

Nous sommes allés à l'occasion de la Fête de Noël.

Nous sommes allés à l'occasion de la Fête de Noël.

Nous sommes allés à l'occasion de la Fête de Noël.

Nous sommes allés à l'occasion de la Fête de Noël.

Nous sommes allés à l'occasion de la Fête de Noël.

Nous sommes allés à l'occasion de la Fête de Noël.